



# SM le Roi félicite le Roi de Norvège à l'occasion de son anniversaire

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à SM Harald V, Roi de Norvège, à l'occasion de son anniversaire. Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur au Souverain norvégien et à l'ensemble des membres de sa famille royale.

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10444

Samedi/Dimanche 22-23 Février 2025

## Vigilance modèle

*La stratégie adoptée par le Maroc dans sa lutte antiterroriste met à mal les visées obscurantistes*



Page 4

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
+٤٣١+ +١٤٣٠٠٦+ ١٤٧٠٧٧١ ٤٣٨٨٠١١

ينظم  
الملتقى الوطني الاتحادي  
للمثقفات والمثقفين

تحت شعار:  
"الثقافة دعامة أساسية للارتقاء  
بالمشروع الديمقراطي التنموي"

السبت 22 فبراير 2025 - المشاركة ميانا - المقر المركزي - شارع الصراة - حي الرياض - الرباط

### *Forum national ittihadi des intellectuels*

La culture, un pilier essentiel pour l'essor du projet démocratique et de développement

Page 3

# SAR la Princesse Lalla Asmaa lance la 3<sup>ème</sup> édition de "Unis, on s'entend mieux"

*Un programme au profit de 100 enfants de 17 nations d'Afrique et du Moyen-Orient*

## Actualité



**S**on Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa, Présidente de la Fondation Lalla Asmaa pour sourds et malentendants, a présidé, jeudi à l'hôpital des Spécialités relevant du Centre hospitalier universitaire (CHU) Ibn Sina de Rabat, la cérémonie de lancement de la troisième édition du programme "Unis, on s'entend mieux".

Cette opération, qui vise à redonner l'ouïe à 100 enfants originaires de 17 nations d'Afrique et du Moyen-Orient (Palestine, Syrie, Liban), s'inscrit en droite ligne de la Vision humaniste et solidaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour une coopération Sud-Sud forte et agissante.

Déployée au niveau de quatre villes, à savoir Rabat, Casablanca, Marrakech et Fès, cette opération consiste en la greffe d'implants cochléaires aux enfants sourds bénéficiaires, permettant à ces jeunes de découvrir le monde sonore, de communiquer, d'apprendre et de s'épanouir.

Parallèlement aux interventions chirurgicales, 17 spécialistes ORL et 17 orthophonistes de chacun des pays participants bénéficieront d'une formation de haut niveau à la Faculté de médecine de Rabat et

dans les centres hospitaliers partenaires, garantissant un relais médical efficace dans leur pays d'origine.

Une première mondiale, cette initiative vise à améliorer durablement la qualité de vie des enfants malentendants et sourds et à structurer un réseau médical de haut niveau dédié à l'audiologie et à la réhabilitation auditive en Afrique et au Moyen-Orient.

Par ailleurs, pour la première fois au Maroc, une dissection d'un véritable rocher humain est réalisée dans le cadre de cette opération, marquant une avancée scientifique significative pour les spécialistes en audiologie et en otologie.

SAR la Princesse Lalla Asmaa a, à cette occasion, rendu visite aux enfants bénéficiaires du programme "Unis, on s'entend mieux", en présence des ambassadeurs de leurs pays respectifs.

Par la suite, Son Altesse Royale a présidé la cérémonie de signature de trois conventions de partenariat. La première, qui scelle une coopération étroite entre la Fondation Lalla Asmaa et le ministère de la Santé et de la Protection sociale et vise à renforcer l'infrastructure des centres de diagnostic et de réhabilitation auditive, a été signée par Karim Essakalli, président délégué

de la Fondation Lalla Asmaa et Amine Tahraoui, ministre de la Santé et de la Protection sociale.

La deuxième convention, conclue entre la Fondation Lalla Asmaa et le ministère délégué chargé du Budget, garantit un soutien financier à l'extension du programme. Elle a été signée par M. Karim Essakalli et M. Faouzi Lekjaa, ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

La troisième convention, passée entre la Fondation Lalla Asmaa et la Fondation diplomatique du Maroc, ambitionne de faciliter la coopération avec les pays partenaires. Elle a été signée par Karim Essakalli et Abdelati Habek, Président de la Fondation diplomatique.

A son arrivée à l'hôpital des spécialités, Son Altesse Royale a passé en revue une section des Forces Auxiliaires qui rendait les honneurs, avant d'être saluée par le ministre de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Amine Tahraoui, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Azzedine El Midaoui, le ministre de la Jeunesse, de la Cul-

ture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Naima Ben Yahia, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, Faouzi Lekjaa, dont les départements sont des partenaires de la Fondation.

SAR la Princesse Lalla Asmaa a été également saluée par le wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, gouverneur de la préfecture de Rabat, Mohamed Yacoubi, le vice-président du Conseil régional, Aziz Hilali, la présidente du Conseil communal de Rabat, Fatima El Moudni, le président du Conseil préfectoral de Rabat, Abdelaziz Driouich, et le président du Conseil d'arrondissement Agdal-Riad, Abdelilah El Idrissi El Bouzidi.

Son Altesse Royale a aussi été saluée par le professeur Raouf Mouhsine, directeur général du CHU Ibn Sina de Rabat, le professeur Yassir Arkha, directeur de l'hôpital des spécialités de Rabat, le professeur Abdeslam El Khamli-chi, président de la Fondation Hassan II pour la prévention et la lutte contre les maladies du système nerveux, et Karim Essakalli, président délégué de la Fondation Lalla Asmaa.

# Forum national ittihadî des intellectuels

*La culture, un pilier essentiel pour l'essor du projet démocratique et de développement*



Dans le but de créer une dynamique visant à renforcer le rôle des intellectuels dans la modernisation de la société, tout en accompagnant les transformations politiques et sociales du pays, l'USFP, fidèle depuis sa création à sa préoccupation culturelle et à son rôle crucial dans la réussite des processus de changement au sein des sociétés, organise, ce samedi 22 février à partir de 10 heures au siège central du parti à Rabat, le Forum national ittihadî des intellectuels, sous le thème : « La culture, un pilier essentiel pour l'essor du projet démocratique et de développement ».

Cet événement rassemblera des figures et des personnalités culturelles aux divers horizons, dans le but d'élargir le débat et d'échanger sur les questions urgentes qui interpellent aujourd'hui les intellectuels. L'objectif est de formuler des réponses aux défis posés par une réalité en mutation, en mettant l'accent sur leur rôle actif dans les transformations culturelles aux niveaux régional et national. L'enjeu est de consolider une culture nationale fondée sur les valeurs de modernité, de liberté, ainsi que sur la diversité culturelle et linguistique. Cette initiative vise également à renforcer la conscience nationale dans un contexte marqué par l'instrumentalisation de la culture dans certains conflits internationaux.

Selon la plateforme de cet événement, le Maroc, ancré dans une histoire riche, et marqué par une tradition de luttes démocratiques et progressistes, place la culture au cœur de son développement sociétal. Le rôle des intellectuels

et des acteurs culturels constitue un levier essentiel pour consolider la citoyenneté, l'ouverture et le pluralisme.

Depuis l'indépendance, la culture a joué un rôle de premier plan dans la définition de l'identité nationale et la consolidation des valeurs de liberté. Elle a permis d'affronter les défis du colonialisme, puis d'accompagner les transformations politiques et sociales. Aujourd'hui, dans un monde globalisé où les identités se redéfinissent en permanence, la culture doit continuer à jouer ce rôle fondamental de vecteur d'émancipation et d'échange.

Les intellectuels marocains s'accordent à dire que la culture ne peut plus être confinée à une simple activité artistique ou littéraire, mais qu'elle doit être pleinement intégrée dans les politiques économiques et sociales. Elle est un facteur d'inclusion, de cohésion sociale et de modernisation. C'est pourquoi les acteurs culturels réclament une refonte des mécanismes de financement, une meilleure accessibilité aux infrastructures culturelles et une intégration plus marquée de la culture dans les programmes scolaires.

Le Forum national ittihadî des intellectuels marque ainsi une étape cruciale dans la redéfinition du rôle de la culture dans la société marocaine. En redonnant aux intellectuels la place qu'ils méritent dans le débat public, le Maroc peut renforcer son modèle de développement et s'inscrire pleinement dans une dynamique de modernité et de tolérance.

M.T

## Accord-cadre de partenariat entre le Conseil de la région Laâyoune-Sakia El Hamra et le Gouvernement de Comté de Mandera au Kenya

Un accord-cadre de partenariat a été signé, jeudi à Laâyoune, entre le Conseil de la région Dakhla-Oued Eddahab et le Conseil de la région Laâyoune-Sakia El Hamra et le Gouvernement régional de Comté de Mandera (Kenya), dans le but de renforcer les relations bilatérales de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

S'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud et la consolidation des relations entre le Maroc et les pays africains, cet accord a été paraphé par le président du Conseil de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, Sidi Hamdi Ould Errachid et le gouverneur de Comté de Mandera, Mohamed Adnan Khalifa, en présence des membres des deux Conseils.

Cet accord porte notamment sur les

moyens à même de renforcer la coopération dans les domaines de la gestion de l'eau, des énergies renouvelables, du tourisme, de l'agriculture et de la pêche maritime.

Par le biais de cet accord, le Gouvernement régional de Comté de Mandera souhaite également bénéficier de l'expérience de Laâyoune-Sakia El Hamra, en termes de développement économique et de grands projets réalisés dans la région.

En vertu de cet accord, les deux parties s'engagent à fournir un soutien institutionnel et administratif pour mettre en œuvre ses dispositions, échanger des visites et fournir tous documents, informations et données nécessaires pour assurer la réussite de ce partenariat.

Cet accord porte aussi sur les diffé-

rentes activités économiques, notamment les secteurs liés à la gestion de l'eau et aux énergies renouvelables.

D'autres domaines prioritaires pourraient être identifiés, concernant notamment l'exploration des eaux souterraines et le forage de puits, la construction de barrages et de lacs collinaires et les projets relatifs au traitement des eaux usées.

Il s'agit également d'améliorer le raccordement des quartiers aux réseaux d'eau potable, d'intégrer les énergies propres et renouvelables dans le secteur agricole, d'échanger des expertises dans le domaine des énergies solaire et éolienne, et d'organiser des visites mutuelles d'élus et d'acteurs économiques dans les domaines précités.

En marge de la signature de cet accord-cadre de partenariat, les membres

de la délégation kényane ont suivi un exposé axé sur la remarquable dynamique de développement que connaît la région dans les différents domaines, ainsi que sur les grands projets d'infrastructures.

De même, ils ont suivi une présentation sur le programme de développement régional (2022-2027) couvrant les différents projets de développement inscrits dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud.

Au cours de leur séjour, les membres de la délégation kényane vont effectuer une série de visites à plusieurs projets de développement à Laâyoune, notamment la Cité des Métiers et des Compétences, la station de dessalement, le port phosphatier, le complexe d'énergie solaire "Noor Laâyoune" et le village des sports.

# Vigilance modèle

## *La stratégie adoptée par le Maroc dans sa lutte antiterroriste met à mal les visées obscurantistes*



Le Maroc vient une nouvelle fois de frapper un grand coup contre le terrorisme. Grâce à une opération minutieusement menée par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), une cellule affiliée à l'organisation Daech au Sahel a été démantelée, mercredi dernier. Les recherches et investigations ont permis de recueillir des informations de terrain étayées par des données techniques sur l'existence d'une zone montagneuse dans la région d'Errachidia, suspectée d'être utilisée comme l'arrière base de soutien logistique en armes et munitions destinées aux membres de cette cellule pour l'exécution de ses plans terroristes.

Le démantèlement de cette cellule n'est pas un simple fait divers, mais un épisode révélateur d'une lutte plus vaste et plus complexe : celle que mène le Maroc contre le terrorisme transnational, à la croisée du Maghreb et du Sahel. Derrière chaque arrestation, chaque opération de terrain, c'est tout un arsenal de stratégies et de moyens déployés avec une rigueur implacable qui se dessine. Une guerre silencieuse, menée loin des projecteurs, où l'anticipation est la clé et où chaque information recueillie, chaque donnée analysée, peut être la pièce maîtresse d'un puzzle plus grand.

### Une découverte capitale dans une zone reculée

Le communiqué du Pôle DGSN-DGST est explicite : l'enquête menée par le BCIJ a permis de localiser une zone montagneuse suspecte dans la province d'Errachidia, plus précisément sur la rive Est d'Oued Guir à "Tal Mazil", dans la commune d'Oued El Naam, dans la région de Boudenib, à la frontière Est du Royaume. Cette région, difficile d'accès, se prêtait idéalement au stockage d'armes et de munitions, loin des circuits sécuritaires habituels.

Grâce à une expertise technique et à la géolocalisation satellitaire, les autorités marocaines ont identifié un site niché au pied d'une colline rocheuse. La topographie accidentée de la zone en faisait un refuge stratégique pour les réseaux terroristes, réduisant les possibilités d'intervention rapide des forces de sécurité. L'usage de détecteurs de métaux, de scanners aux rayons X et de paratrouilles cynotechniques spécialisées a été néces-

saire pour révéler l'existence d'une cache soigneusement dissimulée sous terre.

Après plus de trois heures de fouille, les enquêteurs ont mis au jour une quantité d'armes et de munitions emballées dans des sacs en plastique et des journaux maliens datant du 27 janvier 2025. Parmi les pièces saisies : une kalachnikov, deux fusils, dix pistolets de calibres variés et une importante quantité de cartouches.

Les armes et munitions saisies ont été mises sous scellé et inventoriées de manière détaillée en vue de les soumettre au Laboratoire national de la police scientifique pour les expertises balistiques et techniques nécessaires.

Les investigations menées à ce stade de l'enquête montrent que les armes et le matériel saisis ont été fournis et envoyés par un dirigeant de l'organisation Daech au Sahel, responsable des relations extérieures, à travers des circuits et des canaux de trafic illégaux.

Après avoir sécurisé le trafic des armes et munitions et assuré leur dissimulation dans cette arrière base de soutien logistique, le dirigeant de Daech a envoyé les coordonnées géographiques du lieu à l'équipe des "coordinateurs" au sein de la cellule terroriste démantelée mercredi, pour qu'ils s'y déplacent afin de les récupérer et commencer à les utiliser dans l'exécution de leurs projets terroristes.

Parallèlement à ces opérations de terrain, les recherches et investigations qu'opère le BCIJ se poursuivent, sous la supervision du parquet compétent, pour révéler toutes les ramifications de cette cellule terroriste et identifier tous ses liens avec la branche africaine de l'organisation Daech au Sahel.

### Le Maroc en première ligne d'un front invisible

Contrairement à d'autres pays qui luttent contre le terrorisme dans une logique essentiellement réactive, le Maroc s'est imposé par une doctrine résolument proactive. Déjouer les attaques avant qu'elles ne surviennent, infiltrer les réseaux avant qu'ils ne passent à l'action, surveiller les moindres signaux faibles qui pourraient indiquer une menace en gestation : telle est l'approche qui a permis au Royaume d'éviter des attentats d'am-

pleur sur son sol ces dernières années.

Ce succès repose en grande partie sur le rôle central de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) et du BCIJ, qui orchestrent un maillage de renseignement extrêmement dense. La collecte d'informations y est systématique et ne laisse aucune place au hasard. Dans l'affaire d'Errachidia, c'est précisément cette capacité d'analyse en amont qui a permis de localiser la cache d'armes, grâce à la combinaison de techniques avancées de surveillance, de données satellitaires et d'une expertise de terrain sans faille.

La topographie du site choisi par les terroristes illustre leur volonté d'exploiter les contraintes géographiques pour dissimuler leurs activités. Une zone montagneuse, difficile d'accès, proche des frontières avec l'Algérie, permettait non seulement de cacher l'arsenal, mais aussi d'assurer une logistique discrète en vue d'opérations futures. Pourtant, même dans ce paysage hostile, le Maroc a su adapter son dispositif. En recourant aux nouvelles technologies et en combinant expertise humaine et outils de détection de pointe, les forces de sécurité ont réussi à neutraliser cette base arrière avant qu'elle ne devienne un point de départ pour des actions terroristes.

### Une lutte idéologique en parallèle de l'offensive sécuritaire

Mais la lutte contre le terrorisme ne se limite pas aux opérations de terrain. Derrière la traque des cellules dormantes et la surveillance des flux suspects, une guerre plus subtile se joue : celle des idées.

Le Maroc a depuis longtemps compris que l'arsenal sécuritaire, aussi efficace soit-il, ne saurait à lui seul éradiquer l'idéologie djihadiste. Pour tarir cette menace à sa source, le Royaume a entrepris un travail de fond sur le terrain religieux, en encadrant strictement les discours des mosquées et en formant une nouvelle génération d'imams prônant un islam du juste milieu. L'Institut Mohammed VI de formation des imams, ouvert aux prédicateurs de tout le continent africain et même d'Europe, est aujourd'hui un centre névralgique dans cette bataille contre l'extrémisme.

Cette lutte idéologique s'étend également au cyberspace, où les groupes djihadistes ont trouvé

une nouvelle arène pour leur propagande et leur recrutement. Face à cette menace, le Maroc surveille de près les plateformes numériques et collabore activement avec les géants du web pour détecter et démanteler les réseaux de radicalisation en ligne. L'affaire d'Errachidia n'est d'ailleurs pas isolée : de nombreuses cellules neutralisées ces dernières années avaient en commun une radicalisation progressive via Internet, souvent orchestrée depuis des bases situées au Sahel ou au Moyen-Orient.

### Un rôle pivot dans la coopération internationale contre Daech

Le Maroc ne mène pas cette guerre seul. Si son dispositif national est l'un des plus performants du continent, c'est aussi grâce à une stratégie d'alliance et de coopération étroite avec ses partenaires internationaux.

Les États-Unis, qui considèrent le Royaume comme un allié stratégique majeur, ont plusieurs fois salué l'efficacité du renseignement marocain. Celui-ci a notamment joué un rôle clé dans la prévention d'attentats en Europe, en fournissant des informations précieuses aux autorités françaises, espagnoles et belges. La collaboration entre le Maroc et l'Union européenne s'est intensifiée ces dernières années, notamment sur les questions de surveillance des flux migratoires, certains réseaux terroristes utilisant les routes clandestines pour infiltrer leurs combattants sur le sol européen.

Mais c'est surtout en Afrique que le Maroc affirme aujourd'hui son leadership en matière de lutte antiterroriste. Face à un Sahel en proie à une insécurité croissante, où les groupes affiliés à Daech et Al-Qaïda prospèrent sur le terrain de l'instabilité politique, le Royaume se positionne comme un rempart. A travers des accords de coopération avec plusieurs pays sahéliens, il partage son expertise, forme des unités spécialisées et contribue activement aux efforts visant à contenir l'expansion des groupes djihadistes vers le nord.

### Un ennemi qui évolue sans cesse, une vigilance de chaque instant

Si l'opération d'Errachidia a été une réussite, elle rappelle aussi une réalité incontournable : la menace terroriste est en perpétuelle mutation. Affaibli en Syrie et en Irak, Daech a déplacé son centre de gravité vers l'Afrique, où il adapte ses stratégies aux nouvelles contraintes sécuritaires.

Les groupes djihadistes d'aujourd'hui n'opèrent plus comme ceux d'hier. Moins visibles, plus fragmentés, ils s'appuient sur des réseaux clandestins mêlant trafic d'armes, de drogue et de migrants pour financer leurs activités et contourner la vigilance des États. Ils privilégient les attaques ciblées, les embuscades contre les forces de sécurité et la guérilla urbaine, plutôt que les attentats spectaculaires qui ont marqué les 20 dernières années.

Dans cette guerre de l'ombre, où l'ennemi est insaisissable et où chaque relâchement peut être fatal, le Maroc s'impose comme un modèle. Sa capacité d'anticipation, son arsenal technologique et sa diplomatie sécuritaire en font un acteur central dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Mais face à une menace qui ne cesse de se réinventer, la vigilance demeure la clé.

Car dans cette lutte, il n'y a pas de victoire définitive. Seulement un combat constant, où chaque information, chaque arrestation, chaque cache d'armes découverte repousse un peu plus l'instant où l'ennemi frappera à nouveau.

Mehdi Ouassat

## Le Malawi réitère sa position de "soutien ferme à l'intégrité territoriale" du Maroc

Le Malawi a réitéré jeudi sa position de "soutien ferme à l'unité nationale et l'intégrité territoriale" du Maroc.

Cette position a été exprimée par le ministre malawite du Transport et des Travaux publics, Jacob Hara, en marge de sa participation à la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière (18-20 février).

M. Hara a salué, en outre, l'appui constant apporté par le Royaume au peuple malawite, se félicitant du renforce-

ment des relations entre le Maroc et le Malawi, qui ne manque pas d'avoir un impact concret sur le développement de son pays.

Par ailleurs, le ministre s'est dit aussi honoré d'avoir pris part à la conférence de Marrakech, un événement "inspirant, bien organisé et très enrichissant" en ce sens qu'il permet d'ouvrir de nouvelles perspectives et de prendre des engagements ambitieux en matière de sécurité routière.



## La pertinence de l'Initiative Atlantique Royale mise en exergue à Salé

La pertinence de l'Initiative Atlantique Royale a été mise en exergue, jeudi à Salé, lors d'une table ronde placée sous le thème "Le Sahara atlantique : enjeux stratégiques et juridiques".

Marquée par la participation d'un parterre d'experts et de chercheurs, cette rencontre, initiée par la Fondation Abou Bakr El Kadiri pour la pensée et la culture, a mis en avant l'Initiative Atlantique lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui vise à offrir un accès maritime aux Etats du Sahel, facilitant ainsi leur participation au commerce international et consolidant la coopération économique et sécuritaire dans la région.

A la faveur du positionnement stratégique du Maroc en tant que passerelle entre l'Afrique et l'Europe, la Vision Royale, selon les organisateurs, tend à raffermir davantage les relations historiques tissées avec les pays africains, tout en contribuant à redéfinir le paysage géostratégique de l'Afrique et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de développement durable entre les Etats du continent.

De même, cette Initiative reflète l'engagement résolu du Maroc en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud et souligne l'importance de l'intégration régionale comme vecteur de stabilité et de prospérité partagée.

Intervenant à cette occasion, le vice-président de la Chambre des conseillers, Lahcen Haddad, a mis en avant le rôle de la diplomatie parallèle, notamment la société civile, dans la défense de la marocanité du Sahara, notant que cette thématique s'inscrit dans le cadre de la mise en avant de la coopération Sud-Sud prônée par le Royaume pour promouvoir l'intégration avec les pays riverains de l'Atlantique.

Il a, dans ce sens, appelé à relever les défis, à déconstruire certains concepts "biaisés" concernant le Sahara marocain et à remodeler la relation Etat-région, et ce dans le cadre de la régionalisation avancée.

M. Haddad a également préconisé la conception de modes innovants pour la défense de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et de son intégrité territoriale.

Rappelant la genèse du mouvement sé-

paratiste du "polisario", le directeur de l'Institut Royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc, Rahhal Boubrik, a, quant à lui, mis l'accent sur le rôle des puissances coloniales dans la formulation de concepts pour servir leurs agendas attentatoires, à l'époque, à la souveraineté marocaine, estimant qu'ils constituent "de pures inventions coloniales".

"Les puissances coloniales ont également tracé des frontières fictives", a-t-il rappelé, notant qu'elles avaient pour objectif d'isoler socialement et culturellement les populations du Sahara marocain.

Pour sa part, le président de la Fondation Abou Bakr El Kadiri pour la pensée et la culture, Khaled El Kadiri, a affirmé que cette rencontre tend à mettre en évidence le rôle des faits et des preuves pour battre en brèche les thèses hostiles à la marocanité du Sahara, soulignant la nécessité de se pencher sur les archives étrangères, qui reconnaissent, preuves à l'appui, la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son Sahara.

Et de noter que ces archives contiennent des documents et des cartes, qui contribueront au renforcement de la reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara.

L'objectif de cette rencontre est de mettre aussi en évidence la pertinence et la prééminence du plan marocain d'autonomie, a-t-il dit, appelant à ériger les provinces de Sud en une véritable plateforme d'intégration régionale incluant les espaces africain et atlantique.

De son côté, le politologue Mustapha Shimi a souligné l'approche de fermeté adoptée par le Maroc en matière de diplomatie, ce qui a abouti à des résultats tangibles, précisant que cette politique a permis au Royaume de préserver ses intérêts stratégiques malgré les contentieux juridiques avec l'Union européenne.

Il a, par ailleurs, abordé la nouvelle orientation géopolitique du Maroc avec la proposition de la terminologie "Sahara Atlantique", cette dernière visant à refléter la position géostratégique du Royaume comme carrefour entre l'Afrique et l'Europe et hub incontournable pour le développement des relations économiques et commerciales transcontinentales.

## Lancement de l'Observatoire mexicain du Sahara marocain

L'Observatoire mexicain du Sahara marocain, une plateforme dédiée à renforcer le plaidoyer en faveur de l'intégrité territoriale du Maroc dans ce pays d'Amérique latine, a été officiellement lancé jeudi à Mexico, en présence d'un parterre d'hommes politiques, de diplomates, d'universitaires et de représentants du secteur privé et des médias.

L'Observatoire, composé d'éminentes personnalités des mondes académique, politique et intellectuel, se fixe pour objectifs, selon ses initiateurs, d'approfondir la compréhension de la question du Sahara marocain, et de rapprocher l'opinion publique du Mexique et de la région du plan d'autonomie présenté par le Maroc, en tant qu'unique solution réaliste et crédible pour un règlement définitif de ce conflit artificiel.

Intervenant lors de cet événement, tenu en présence de l'ambassadeur du Maroc à Mexico, Abdelfattah Lebbar, la présidente de l'Observatoire, Maria Reyna Carretero, a souligné que le lancement de cette plateforme intervient dans la foulée du soutien grandissant à la marocanité du Sahara, reflétant ainsi le bien-fondé de la position du Maroc et l'échec des thèses séparatistes et de leurs soutiens.

L'Observatoire se veut aussi un carrefour de promotion des relations bilatérales, de manière à refléter le ferme engagement en faveur du dialogue et de la compréhension entre les deux pays qui partagent de nombreux points communs historiques et civilisationnels, a souligné cette professeur à l'Université nationale autonome du Mexique.

Pour sa part, Andrés Ordóñez, membre de l'Observatoire, a estimé que cette structure constitue une étape importante dans la dynamique de renforcement des relations entre le Maroc et le Mexique, et reflète une prise de conscience croissante de l'importance d'une compréhension juste de la réalité du dossier du Sahara, loin des contre-vérités véhiculées par des parties hostiles au Maroc.

Le soutien au plan marocain d'autonomie, de la part de la majorité de la

communauté internationale, n'émane pas uniquement de la légitimité de la position du Royaume, mais aussi du fait qu'il offre l'unique solution réalisable, ainsi que le cadre garantissant les droits des populations du Sahara de gérer leurs affaires locales sous souveraineté marocaine, a souligné M. Ordóñez.

L'expérience du Maroc dans le développement des provinces du Sud, à la faveur de projets structurants et d'infrastructures de dernière génération, présente un modèle réussi du développement durable, a-t-il estimé, saluant la dynamique économique et sociale que connaît la région, désormais un hub stratégique et un trait d'union entre l'Afrique et l'Amérique latine.

Pour sa part, l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Mexique, Robert Ly Djerou, a réitéré le soutien constant de son pays à la souveraineté du Maroc et à son intégrité territoriale, soulignant que le règlement du conflit artificiel autour du Sahara marocain ne se conçoit que dans le cadre du plan d'autonomie, unique solution crédible et réaliste en mesure de garantir la stabilité et le développement de la région.

M. Djerou, qui est le doyen du corps diplomatique à Mexico, a noté que la position constante de la Côte d'Ivoire découle d'une ferme conviction de la justesse de la question du Sahara marocain, et s'inscrit en droite ligne avec les orientations des pays africains à renforcer la paix et la sécurité sur le continent.

L'Observatoire mexicain du Sahara marocain se propose d'initier des forums de dialogue et de débats qui mettent en valeur les efforts de développement dans les provinces du Sud du Royaume, ainsi que les opportunités de coopération et d'intégration économique entre l'Afrique et l'Amérique latine.

Un site web officiel dédié à la nouvelle plateforme a été officiellement dévoilé à cette occasion. Il propose notamment des données sur le plan marocain d'autonomie, ainsi qu'un aperçu des multiples opportunités de développement et d'échange qu'offre le Sahara marocain.

# Nasser Bourita : Grâce à la vision éclairée de SM le Roi, le Maroc a fait du continent africain une pierre angulaire de sa politique étrangère



Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a fait du continent africain une pierre angulaire de sa politique étrangère, a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Intervenant à l'ouverture du 2e Forum des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains, organisé sous le thème "Vers la mise en place de fondements durables pour la stabilité et la sécurité en Afrique", M. Bourita a souligné que le Maroc est profondément convaincu d'une vision globale fondée sur la promotion de la paix, de la sécurité et du développement, le respect de l'intégrité territoriale des pays et des principes de bon voisinage, la non ingérence dans leurs affaires internes et sur l'appel à ne pas abriter des groupes terroristes et séparatistes menaçant la stabilité de l'Afrique.

Et d'ajouter que le Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, a toujours fait part de sa ferme conviction de la corrélation entre les éléments du nexus sécurité, paix et développement, et que l'approche purement sécuritaire, bien qu'elle soit obligatoire, est insuffisante à elle seule pour faire face aux défis complexes du continent, d'où la nécessité d'une vision globale intégrant les dimensions sociale et économique afin de garantir une paix et une prospérité durables.

Cette ferme conviction du Maroc illustre "l'optimisme africain" caractérisant l'engagement africain global du Royaume, a-t-il précisé, indiquant que SM le Roi Mohammed VI croit profondément en l'Afrique.

A cet égard, M. Bourita a affirmé que le Maroc, qui fait confiance au potentiel de

l'Afrique, y voit des opportunités "là où d'autres ne perçoivent que des problèmes", estimant que le Royaume privilégie les solutions durables, même si elles sont difficiles et longues à mettre en œuvre. "L'engagement du Maroc envers l'Afrique est un engagement pour le bien-être du continent et non pas de simples slogans creux", a poursuivi M. Bourita.

"Dans Ses discours, Sa Majesté le Roi insiste constamment sur l'audace, l'esprit d'initiative et le sens élevé de responsabilité", a relevé le ministre, notant que relever les défis internes et externes est tributaire "de notre capacité à conjuguer esprit d'initiative et flexibilité".

Il a cité, à cet effet, plusieurs exemples d'initiatives lancées par le Royaume à l'égard du continent africain, expliquant qu'en réponse au défi de l'aide au développement, Sa Majesté le Roi avait décidé, en 2000, l'annulation de la dette des pays africains les moins avancés et la suppression totale des droits de douane sur leurs produits.

M. Bourita a rappelé également la tenue en 2016, à l'initiative du Souverain, du Sommet africain de l'action et la création de trois commissions dédiées au climat, ainsi que l'initiative "Triple A" visant à faire face au défi de la sécurité alimentaire, devenue aujourd'hui une référence en la matière.

Afin de relever le défi du développement global, le ministre a mis en avant l'importance de l'initiative Atlantique visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, évoquant aussi l'initiative Royale visant à faire face au défi de la sécurité énergétique, à travers le lancement par Sa Majesté le Roi et le Président nigérien du projet du gazoduc Nigeria-Maroc.

Il a mis en évidence l'un des principaux

fondements de la politique africaine du Maroc, plaçant l'être humain au cœur de l'action africaine, affirmant que les visites Royales effectuées par Sa Majesté le Roi dans divers pays du continent ont été une occasion de se rapprocher des populations, des dirigeants et des élites politiques, économiques, intellectuelles et culturelles, ainsi que de la réalité concrète de ces pays, des aspirations de leur jeunesse et des attentes de leurs divers acteurs.

M. Bourita a souligné l'importance capitale accordée par le Maroc à la dimension humanitaire dans sa coopération avec les pays africains frères, assurant qu'il s'agit d'une coopération qui donne constamment la priorité à l'exécution de projets tangibles bénéfiques aux populations, notamment dans les secteurs de l'enseignement, de la santé, du développement et de l'habitat.

Selon lui, l'engagement africain du Royaume est une illustration de sa forte appartenance au continent, du fait que la politique africaine du Maroc n'est pas une simple politique de voisinage. "L'Afrique n'est pas uniquement un voisinage du Royaume, mais plutôt une terre d'identité et d'appartenance géographique et historique", a-t-il dit.

"En plaçant l'Afrique au cœur de la vision de sa politique étrangère, le Maroc se trouve ainsi dans sa position naturelle", a noté M. Bourita, ajoutant que tout ce qui concerne l'Afrique touche directement le Maroc. "Notre stabilité est directement liée à celle de notre continent et notre développement dépend de celui de l'Afrique", a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Bourita a expliqué l'importance majeure de ce forum, dans la mesure où il s'agit d'une "illustration concrète de la prise de conscience que nous avons

atteinte, nous Africains, quant à l'impératif de conjuguer les efforts et d'œuvrer côte à côte pour l'édification d'un avenir prospère pour les générations actuelles et futures de notre continent".

L'importance de cet événement, a-t-il fait observer, découle, en outre, des grandes mutations que connaît le monde actuellement, caractérisées par l'enchevêtrement et la complexité des intérêts et la multitude des acteurs sur la scène internationale, notant que la "diplomatie traditionnelle" n'est plus capable, à elle seule, de garantir l'atteinte des objectifs escomptés. Il a jugé nécessaire de réfléchir à de nouveaux mécanismes à même d'accompagner les développements accélérés.

C'est dans cette optique qu'intervient le rôle des Parlements sur la scène des événements internationaux, a-t-il poursuivi, relevant que les institutions législatives, outre leurs fonctions traditionnelles d'exercice de contrôle sur l'action du gouvernement, sont plus que jamais appelées à assumer de nouvelles missions en tant que force de proposition et laboratoire d'idées et d'initiatives à même d'apporter des contributions constructives.

Et de conclure que la 2ème édition du Forum parlementaire des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains est une source d'optimisme, faisant observer que suite à la première édition de ce forum, organisée en 2023 à Rabat, celle de 2025 vient consolider le processus d'institutionnalisation de cet événement d'envergure, de manière à assurer sa durabilité et de l'ériger en cadre officiel de l'effort collectif visant à consacrer une identité africaine claire et ambitieuse en termes d'objectifs, et à consolider les choix stratégiques du continent.

# Les présidents des Commissions des AE des Parlements africains réaffirment leur rejet catégorique et leur condamnation de "toutes les manifestations de séparatisme, ses instigateurs et ses auteurs"



Les participants à la deuxième édition du Forum des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains ont réaffirmé, jeudi à Rabat, leur rejet catégorique et leur condamnation de "toutes les manifestations de séparatisme, ses instigateurs et ses auteurs", mettant en garde contre "toute tentative de s'en accommoder ou de traiter ce phénomène avec désinvolture".

"Conscients de la nécessité d'une nouvelle prise de conscience africaine quant aux dangers du séparatisme et de l'ingérence dans les affaires intérieures des États sur l'intégrité territoriale et la souveraineté des États, et rappelant que l'unité et l'intégrité territoriales des États constituent la pierre angulaire des relations internationales, du droit international et d'un ordre international juste, nous affirmons notre rejet catégorique et notre condamnation de toutes les manifestations de séparatisme, ses instigateurs et ses auteurs, et nous mettons en garde contre toute tentative de s'en accommoder ou de traiter ce phénomène avec désinvolture", indiquent-ils

dans la Déclaration finale sanctionnant les travaux de ce forum, organisé par la Chambre des représentants.

Ils soulignent le rôle crucial des Parlements nationaux pour relever les défis et contribuer à faciliter la capacité des pays africains à réaliser les enjeux et les aspirations de leurs peuples à la paix, à la sécurité, au développement et au progrès.

La Déclaration finale met en avant la nécessité urgente d'opérer un tournant décisif dans les relations intra-africaines, de s'orienter vers une coopération plus étroite et des échanges économiques plus intenses et de mettre en œuvre des projets continentaux, régionaux, nationaux, transnationaux et structurés, de façon à mettre en place des affluents pour la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et pour d'autres blocs et projets régionaux réussis, à stimuler l'essor de l'Afrique et à se mettre au diapason des aspirations des peuples africains à la prospérité commune.

Les participants ont loué l'initiative de la tenue de cette réunion "qui constitue une nou-

velle phase de coordination, d'action conjointe et de consultation constructive et productive entre nos institutions législatives", manifestant leur "détermination à renforcer les relations entre les Commissions des affaires étrangères des Parlements nationaux africains et à coordonner leurs efforts et leurs positions sur les questions qui relèvent de leurs compétences, dans le respect de la souveraineté de chaque pays et des décisions souveraines de chaque Parlement national".

Ils mettent l'accent, à cet égard, sur l'importance de conjuguer les efforts et de coordonner les positions au sein des forums parlementaires multilatéraux, régionaux, continentaux et internationaux dans le cadre du plaidoyer pour les causes du continent africain, notamment "en faveur de la justice climatique pour nos États, la correction des perceptions sur la migration dans les pays d'accueil et la prévention des risques et menaces pour nos pays, notamment le terrorisme, les conflits armés et le crime organisé".

Exprimant leur grande préoccupation face aux conflits qui sévissent en Afrique et aux tragédies humaines qui en découlent, ainsi que les coûts économiques et géopolitiques qu'ils engendrent, et leur suivi avec grande inquiétude des souffrances endurées par certains pays du continent du fait du terrorisme aveugle et de l'extrémisme haineux et violent, les participants au forum affirment leur solidarité avec les pays qui pâtissent de ce phénomène, condamnant fermement toutes les manifestations de terrorisme et de violence et insistant sur la nécessité d'adhérer au règlement pacifique des conflits et à leur prévention.

Ils expriment également leur ferme conviction et leur confiance dans les potentialités du continent, en termes de ressources humaines incarnées notamment par la jeunesse, et en matière de ressources naturelles minérales stratégiques que recèle la terre africaine, de terres agricoles fertiles et de vastes ressources marines, assurant de leur détermination à contribuer à transformer ces atouts et l'expertise de leurs pays en leviers pour l'intégration économique africaine et "la garantie de notre sécurité alimen-

taire, pour une Afrique prospère et développée", permettant l'accomplissement de l'objectif de "l'Afrique continent de l'avenir" et l'aspiration légitime à convertir les potentialités en richesses et en outils de prospérité économique et stratégique, sur la base de la valorisation de la coopération et du partenariat Sud-Sud et la concrétisation d'une vision d'une "Afrique qui fait confiance à l'Afrique au service du bien-être de ses peuples".

Dans le même registre, les présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains rappellent dans leur Déclaration finale les multiples défis auxquels le continent est confronté, considérant l'investissement dans l'intégration économique entre les pays de l'Afrique comme un outil crucial pour atteindre la stabilité et la paix et permettre aux citoyens d'accéder aux services sociaux et à l'emploi qui garantit la dignité et conforte le sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

Ils font part de leur engagement à hisser le niveau de coopération et d'échanges d'expertise dans le domaine de l'action parlementaire "afin de renforcer les capacités de nos institutions et la confiance de nos peuples en ces potentialités, de promouvoir l'édifice institutionnel et démocratique, la participation et la stabilité, de développer nos législations et de les adapter aux exigences du développement national et continental et de l'intégration africaine escomptée, dans le respect des contextes de chaque pays et de ses traditions institutionnelles".

A cet égard, les participants ont annoncé la création du Forum des "présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements nationaux africains", un cadre ouvert à tous les Parlements africains des États membres des Nations unies, dans le souci "d'institutionnaliser notre coopération, de coordonner nos efforts et nos positions, et de communiquer entre nos institutions".

Enfin, ils ont exprimé leurs remerciements au Royaume du Maroc pour avoir accueilli cette réunion "qui s'inscrit dans le cadre des initiatives africaines authentiques visant à accélérer le rythme de l'action africaine commune".

## Election du Maroc à la présidence du Forum des présidents des Commissions des AE des Parlements africains

Le Maroc a été élu, en la personne de Salma Benaziz, présidente de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques, des affaires de la migration et des Marocains résidant à l'étranger à la Chambre des représentants, jeudi à Rabat, à la présidence du Forum des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains.

Mme Benaziz a été élue au terme des travaux de la deuxième édition de ce forum, organisé par la Chambre des représentants sous le thème "Vers la mise en place de fondements durables pour la stabilité et la sécurité en Afrique".

La session de clôture du forum a également été marquée par l'élection des vice-présidents du forum, issus des quatre régions du

continent (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique centrale et Afrique du Sud) et a connu l'approbation du projet de statut du forum.

Ce projet de statut vise à renforcer la coopération parlementaire africaine, à contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique, à promouvoir le rôle des Parlements dans les questions internationales et régionales, à renforcer la diplomatie parlementaire en tant qu'outil de coopération internationale et à encourager l'intégration économique et la coopération au développement entre les pays africains.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Benaziz a souligné que cette élection du Maroc tient compte du statut du Royaume en tant que membre fondateur de ce forum et consti-

tue un hommage appuyé et une reconnaissance de tous les participants du rôle pionnier de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans toutes les questions liées à l'Afrique visant à assurer la croissance, la prospérité et la sécurité du continent et de ses populations dans le cadre d'un développement intégré.

Elle a rappelé que les travaux de la deuxième édition du Forum des présidents des Commissions des affaires étrangères des Parlements africains ont porté sur les questions liées à la stabilité et à la sécurité du continent ainsi que sur la création d'un forum en tant que plateforme d'action conjointe et constructive d'échange d'expertises au niveau africain.

Cette édition, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération et de la coordination des efforts

des Parlements africains afin de relever les défis auxquels le continent est confronté, reflète la volonté du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de renforcer la coopération et la solidarité à l'échelle africaine.

Le forum a été l'occasion pour les participants de renforcer la coordination, le dialogue et la concertation entre les Commissions des affaires étrangères des Parlements africains sur les questions de la paix et de la sécurité, à travers deux axes principaux.

Le premier a porté sur "Médiation et coexistence : Construire une Afrique résiliente aux conflits", tandis que le second a traité de "L'intégration économique et corridors de développement : une réponse aux défis de la paix en Afrique".

*Déclaration de Marrakech*

# L'Afrique a besoin d'un soutien accru pour intégrer la sécurité routière dans le développement

Les pays africains ont besoin d'un soutien accru pour intégrer la sécurité routière dans leurs politiques de développement, en harmonie avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ont déclaré jeudi à Marrakech les participants à la 4<sup>ème</sup> Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière.

Dans la Déclaration finale de la conférence, les ministres, chefs de délégations et représentants d'organisations internationales et du secteur privé ont appelé les Etats membres à soutenir les pays à faible revenu, particulièrement en Afrique, afin qu'ils puissent intégrer les objectifs de la sécurité routière dans leurs stratégies nationales.

Cet engagement devrait, ont-ils recommandé, se traduire par des actions, des interventions et des investissements tournés vers l'amélioration des indicateurs de sécurité routière, ainsi que par le partage des connaissances et des données, le renforcement des capacités, l'adaptation des normes relatives aux infrastructures routières et aux mesures post-sinistre.

Ils ont de même insisté sur l'importance de renforcer et d'améliorer les systèmes de transport pour les rendre plus sûrs et durables.

Dans ce contexte, les délégations participantes ont plaidé pour la tenue d'une réunion régionale à mi-parcours au Maroc, sous l'égide du ministère du Transport et de la Logistique, afin d'assurer le suivi des

recommandations de la Déclaration de Marrakech.

L'Afrique, qui accueille pour la première fois cet événement planétaire, enregistre les taux de mortalité routière les plus élevés au monde, soit 24% des décès dus aux accidents, alors qu'elle ne compte que 4% des véhicules immatriculés, rappelle la Déclaration.

Face à cette situation alarmante, les conférenciers ont exprimé leur vive préoccupation quant au sous-financement de la sécurité routière dans les pays en développement. "Bien que des stratégies nationales aient été mises en place, la majorité de celles-ci demeurent confrontées à un manque de ressources et sont, de ce fait, loin d'être concrétisées", ont-ils fait observer. Ils ont également relevé que peu de pays africains disposent de normes techniques en phase avec les standards internationaux en matière d'infrastructures routières, un facteur qui contribue à aggraver la mortalité sur le continent.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur la sécurité routière a été organisée par le ministère du Transport et de la Logistique en coopération avec l'OMS, en présence de plus de 100 ministres en charge du Transport, de l'Intérieur, des Infrastructures et de la Santé, dans un effort concerté pour renforcer la sécurité routière à l'échelle mondiale.

## La Déclaration de Marrakech consacre l'engagement collectif à faire de la sécurité routière une priorité mondiale

Les ministres réunis à Marrakech, dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur la sécurité routière, ont réaffirmé jeudi leur engagement collectif à faire de cette question une priorité mondiale guidée par les principes d'équité, d'accessibilité et de durabilité.

Dans la Déclaration finale adoptée à l'issue de cet événement international, les conférenciers ont estimé qu'en dépit des défis persistants, les solutions à déployer doivent s'appuyer sur une volonté politique solide, des investissements accrus, des partenariats collaboratifs et une implication active de toutes les parties prenantes. "En agissant de concert, nous pouvons réduire le nombre de décès et de blessés sur les routes, particulièrement parmi les populations les plus vulnérables, et intégrer pleinement la sécurité routière dans les efforts de développement durable", a-t-on relevé.

Les ministres et chefs de délégations ont également réaffirmé leur engagement à poursuivre les efforts avec une détermination renouvelée et un sens de responsabilité en vue de concrétiser cette vision en faveur de routes sûres et accessibles à tous.

Ils ont, par ailleurs, mis l'accent sur les pertes considérables occasionnées par les accidents de la route à l'échelle mondiale, avec environ 1,2 million de décès évitables et près de 50 millions de blessés chaque année. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ces drames représentent une perte moyenne de 3 à 5 % du PIB des pays, ce qui en fait à la fois une urgence de santé publique et un enjeu de développement. La conférence de Marrakech a en outre souligné l'importance d'une action constante à l'horizon 2030 et au-delà, pour concrétiser les Objectifs de développement durable, notamment la réduction de moitié des décès et blessures liés aux accidents de la route et la promotion de transports sûrs, accessibles et durables. Cet événement d'envergure, le premier du genre organisé en terre africaine, a mis en lumière le besoin d'un soutien accru aux pays en développement pour assurer un financement durable et mettre en œuvre des politiques de sécurité routière efficaces, appelant à une mobilisation accrue des ressources afin de mettre en œuvre des stratégies nationales efficaces.

Par ailleurs, les conférenciers ont appelé à l'instauration de mécanismes de coordination interministérielle pour faire face de manière transversale aux défis de la sécurité routière. Ils ont entre autres insisté sur la nécessité d'introduire des équipements de sécurité obligatoires dans la conception et la fabrication des véhicules, tout en mettant en place des infrastructures routières conformes aux normes internationales. D'autre part, la Conférence de Marrakech a préconisé l'intégration de programmes d'éducation routière dans les cursus scolaires et la formation des jeunes conducteurs. Elle a aussi appelé à un renforcement des législations nationales en matière de limitation de vitesse, de port de la ceinture de sécurité et de lutte contre la conduite sous l'influence de l'alcool ou des stupéfiants.

*Conférence arabe sur le foncier*

# Appel à moderniser les politiques foncières et accélérer la transformation numérique du secteur

Les participants à la troisième Conférence arabe sur le foncier, dont les travaux se sont achevés jeudi à Rabat, ont appelé à moderniser les politiques foncières, à accélérer la transformation digitale du secteur et à promouvoir l'accès équitable aux terres.

Dans la "Déclaration de Rabat sur la gouvernance des terres", ayant sanctionné les travaux de cette conférence et qui représente une feuille de route pour une action arabe commune dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme et du développement durable, les participants soulignent l'importance de développer des systèmes de gestion foncière à travers la transformation digitale et d'adopter des solutions innovantes dans la gestion du secteur.

La Déclaration appelle notamment à l'élaboration de politiques et de législations relatives au logement durable, adéquat et abordable, au développement de plans d'occupation des sols, à l'adoption d'une gestion favorisant le développement urbain intégré, à la création d'un cadre juridique visant à faciliter l'investissement privé et à inclure les professionnels du secteur dans les processus de prise de décision, outre la promotion de la coopération entre les gouvernements, la so-

ciété civile et les institutions académiques.

Elle met également l'accent sur la nécessité d'élaborer des politiques d'utilisation des terres qui favorisent la sécurité, la souveraineté alimentaire et le développement rural, estimant que ces politiques doivent être en mesure de relever les différents défis liés à la gestion des terres, en particulier l'étalement urbain, la fragmentation des terres et la dégradation de l'environnement et du climat.

Les participants recommandent aussi de promouvoir la participation des femmes aux processus de prise de décision en matière de régime foncier, de politique agricole et d'aménagement du territoire, afin de mettre en place des politiques foncières justes et durables et d'assurer un accès équitable aux terres.

Relevant l'interconnexion entre la bonne gouvernance foncière et le logement décent pour tous, le développement durable et la sécurité alimentaire, les participants insistent sur l'importance de l'établissement de nouveaux partenariats entre les pays arabes pour promouvoir l'échange de connaissances techniques et académiques et les meilleures pratiques dans le traitement des questions de gouvernance foncière.

Dans une allocution à cette occasion, le

secrétaire d'Etat chargé du logement, Adib Ben Ibrahim, a affirmé que cette conférence a démontré son importance en tant que forum arabe de dimension internationale, se réjouissant du haut niveau des échanges lors de cette rencontre, qui a été l'occasion d'établir un diagnostic approfondi des questions soulevées et de proposer des solutions à travers des interventions de qualité qui ont abordé les questions foncières sous de multiples angles.

Il a indiqué que la politique étrangère du Royaume du Maroc a toujours été axée sur la coopération, l'ouverture, le partenariat et la création d'initiatives inédites dans le cadre de l'approche gagnant-gagnant, sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notant que les défis foncières dans les pays arabes sont multiples, avec des différences et des caractéristiques communes à la fois.

Pour sa part, le directeur du département du logement, des ressources en eau et de la prévention des catastrophes au sein de la Ligue des Etats arabes, Mahmoud Fathallah, a expliqué que cette conférence de trois jours a examiné les questions, les solutions et les initiatives liées à la gouvernance de l'un des secteurs économiques les plus importants

dans le monde et dans la région arabe, faisant remarquer que la Déclaration, qui a sanctionné les travaux de cette rencontre trace une voie et un mécanisme pour une action conjointe entre tous les partenaires lors de la période à venir.

La représentante régionale du bureau régional pour les Etats arabes du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Rania Hedaya a, de son côté, salué l'importance de la Déclaration finale et de ses recommandations dans la promotion du développement durable dans le monde arabe, assurant que la conférence marque une étape importante vers le développement de politiques plus inclusives et plus justes dans le domaine de la gouvernance foncière.

Placée sous le thème "Le foncier au cœur des enjeux contemporains : investissement, résilience et innovation", la troisième Conférence arabe sur le foncier a été initiée par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, en partenariat avec la Ligue arabe et l'ONU-Habitat.

# Célébration à El Jadida du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription de la Cité portugaise de Mazagan sur la liste de l'UNESCO

L'importance de la préservation du patrimoine et son rôle dans le développement local ont été au centre de la séance inaugurale d'une rencontre organisée jeudi à El Jadida, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription de la Cité portugaise de Mazagan au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Lors de ce débat ouvrant la célébration de cet anniversaire organisée par l'Association Doukkala mémoire pour la sauvegarde du Patrimoine, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité d'une mutualisation des efforts et davantage de sensibilisation sur l'importance de préserver le patrimoine, insistant sur une réelle implication citoyenne.

Intervenant à cette occasion, le président de l'Association Doukkala mémoire pour la sauvegarde du patrimoine, Abdelahad Fassi Fihri, a noté que cette célébration cherche à susciter le débat avec l'ensemble des intervenants, entre autres, autorités locales, société civile et université, sur l'importance

de préserver le patrimoine.

Il a ajouté que l'implication effective des citoyens dans cet effort constitue un élément clé pour la préservation de ce patrimoine et en faire un levier pour le développement socioéconomique.

Pour sa part, le directeur provincial de la culture d'El Jadida et Sidi Bennour, Abdelilah Nafis, a indiqué que cette célébration est l'occasion de mettre en lumière la richesse et la diversité du patrimoine dont dispose le Royaume à travers notamment des débats ainsi qu'une exposition d'anciennes photographies.

"La ville d'El Jadida dispose d'un patrimoine riche surtout au niveau de l'ancienne médina et la Cité portugaise et il s'agit en conséquence de veiller à le prémunir contre l'usure du temps et autres aléas et dégradations", a-t-il affirmé, mettant en lumière les efforts déployés par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication sur ce registre.

Pour sa part, le président de l'Association de la Cité portu-

gaise, Mohamed Ziane, a indiqué que cette célébration, au-delà de son aspect festif, cherche à mettre le doigt sur les défis actuels de la préservation du patrimoine et sa transmission aux générations futures.

Il a estimé, dans une déclaration à la MAP, que l'inscription de Mazagan au patrimoine mondial de l'UNESCO a insufflé une formidable dynamique à cet effort nécessaire de préservation ainsi que sa valorisation de manière à attirer un nombre important de touristes, saluant sur ce registre le rôle et l'engagement tout particulièrement des résidents de la Cité portugaise.

Organisée sous le thème "Héritage pour demain : préserver le patrimoine face aux défis du futur", en partenariat avec la province d'El Jadida, la Direction provinciale de la culture d'El Jadida et Sidi Bennour ainsi que l'Université Chouaib Doukkali, cette célébration a mis en présence d'éminentes personnalités du monde académique, culturel et

institutionnel animées par le même désir, à savoir explorer les défis liés à la conservation du patrimoine et son rôle dans le développement local.

D'où l'importance de cette journée de célébration marquée par une programmation variée en vue d'approfondir la réflexion et de susciter des synergies autour de la conservation et de la valorisation du patrimoine, entre autres, des débats sur les défis actuels de la préservation du patrimoine et son intégration dans le développement économique et social, la projection d'un film documentaire sur les 20 ans de l'inscription de la Cité portugaise de Mazagan sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, une exposition rétrospective sur l'histoire et l'évolution de cette Cité Portugaise ainsi que les actions entreprises en faveur de sa préservation, outre des visites guidées au cœur de ce site emblématique pour redécouvrir son histoire et ses trésors architecturaux.

## Trois chercheurs marocains remportent le prix de l'OAT pour l'invention d'un système de "sécurisation des documents à travers l'identité numérique"

Trois chercheurs marocains de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont remporté le prix de l'Organisation arabe du travail (OAT) lors de la 15<sup>e</sup> édition du Salon international des inventions au Moyen-Orient "IIFME 2025", organisée du 16 au 19 février au Koweït.

Lors de la cérémonie de remise des prix, le directeur général de l'OAT, Faiz Ali Al Matiri, a remis à l'équipe scientifique marocaine, composée des chercheurs Hafid Griguer, Younes Zaarour et Rafiq El Alami, la médaille d'or de l'OAT dans le domaine des inventions technologiques à même de profiter au secteur de la production dans les pays arabes.

L'invention de l'équipe marocaine, qui utilise la technologie innovante T3, vise à "sécuriser les documents à travers l'identité numérique". Il s'agit d'un système avancé de préservation de l'authenticité des documents administratifs pour éviter leur falsification, qui repose sur l'intégration de l'authentification numérique avec l'identité physique. Cette technique est basée sur un brevet enregistré au niveau international et permet de combiner un document papier avec un système numérique afin de garantir son au-

thenticité et renforcer sa sécurité.

Cette technologie a fait preuve de son efficacité en matière de sécurisation des diplômes de baccalauréat et relevés de notes. Elle a également remporté le prix du World Summit Awards (WSA), en 2024 qui récompense les meilleures innovations technologiques à l'échelle mondiale.

La cérémonie de remise des prix de l'exposition internationale des inventions au Moyen-Orient s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités dont le représentant du Prince Héritier du Koweït, le secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), l'ambassadeur du Maroc au Koweït, Ali Benaïssa, outre des responsables gouvernementaux et des chefs d'entreprise des pays du Golfe.

Le Grand prix de l'exposition est revenu à l'inventeur mexicain Alejandro Miranda Guerra. Le prix de l'Organisation arabe pour le développement agricole a été décerné à 7 inventeurs koweïtiens, celui de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à cinq inventeurs chinois, alors que le prix du Club scientifique koweïtien a été décerné à deux inventeurs russes.

## Des experts marocains et étrangers plangent sur les dernières avancées en neurologie et maladies cérébrales

Des experts en neurosciences, marocains et étrangers, plangent sur les dernières avancées dans le domaine de la neurologie et des maladies cérébrales, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Semaine africaine et MENA du cerveau, qui se tient à Rabat du 19 au 23 février sous le thème "Un cerveau sain pour une vie heureuse".

Cette rencontre scientifique offre l'occasion aux participants de souligner l'importance de la recherche scientifique, son impact sur l'amélioration de la qualité de vie des patients cérébrolésés et l'importance de la sensibilisation aux maladies neurologiques.

Dans une déclaration à la MAP, le professeur Rachid Souleïmani a indiqué que cette conférence, qui intervient après les première et deuxième éditions, tenues respectivement à Marrakech et à Darnat, vise à débattre des derniers progrès dans le traitement des maladies du cerveau et dans le domaine des neurosciences, qu'il s'agisse des dernières recherches sur les causes des maladies du cerveau, telles que l'Alzheimer et le Parkinson, ou des avancées récentes dans le traitement des accidents vasculaires cérébraux et de l'encéphalite.

Outre l'examen des dernières avancées, cette troisième semaine met l'accent sur l'importance de l'aspect social dans le traitement des maladies cérébrales en organisant des manifestations de sensibili-

sation, notamment des conférences publiques et des rassemblements en faveur des patients neurologiques, a affirmé Abderrahim Aitquirrou, président de la Coalition associative citoyenne des maladies neurologiques et psychiatriques (CACMNP).

Dans ce contexte, il a souligné l'importance de suivre les patients atteints des maladies neurologiques et cérébrales, ce qui nécessite un effort concerté entre traitement médical, soutien psychologique et soins continus, insistant sur le rôle du soutien psychologique dans l'amélioration de l'état psychologique du patient.

Cette messe scientifique, organisée à l'initiative de la CACMNP en partenariat avec la Société marocaine de neurophysiologie clinique (SMNPH), réunit chercheurs, experts et spécialistes dans le domaine des neurosciences, issus de plusieurs pays d'Afrique et de la région MENA, pour discuter des derniers progrès et découvertes en la matière.

Elle a pour objectif d'échanger les connaissances et les expertises entre médecins et chercheurs, de sensibiliser à l'importance de la prévention des maladies neurologiques et à l'amélioration de la qualité de vie des patients, ainsi que d'encourager l'investissement dans la recherche médicale et de promouvoir la coopération internationale.

# Economie

## La durabilité, un levier d'investissement pour les économies concurrentes

La durabilité constitue une nécessité et un levier d'investissement et de compétitivité pour les économies concurrentes, a affirmé, jeudi à Rabat, le directeur général du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, Mohamed Benchaâbou.

"Dans le monde actuel, la durabilité n'est plus un choix, mais une nécessité perçue non seulement comme un enjeu environnemental mais aussi comme un moteur de compétitivité et d'innovation", a indiqué M. Benchaâbou qui intervenait lors d'une conférence sous le thème "Financement de l'investissement : Quels mécanismes pour quels besoins?".

Selon lui, cette dynamique s'étend au-delà des politiques publiques pour intégrer de plus en plus les stratégies des entreprises et des investisseurs, notant que la durabilité a fait sa transition d'une contrainte réglementaire à un axe stratégique porteur de croissance et de rentabilité à long terme, rapporte la MAP.

"Cette évolution se distingue dans les secteurs de l'énergie renouvelable, où la baisse significative des coûts, notamment du solaire et de l'éolien, a permis de rendre ces solutions compétitives face aux énergies fossiles", a-t-il souligné, précisant qu'entre 2010 et 2025, les coûts de l'énergie solaire photovoltaïque ont été réduits de près de 80%.

Les investissements privés se sont de plus en plus orientés vers des projets durables, attirés par la rentabilité à long terme et les opportunités offertes par la transition énergétique, a relevé le responsable.

Pour le Maroc, ces dynamiques présentent des atouts importants, a fait remarquer M. Benchaâbou, mettant en exergue les ressources solaires et éoliennes abondantes et de qualité, ainsi que la position géographique stratégique du Royaume.

"Ces avantages, couplés à une volonté politique claire, ouvrent la voie à des investissements étrangers dans le secteur des énergies renouvelables, en particulier l'hydrogène vert", a-t-il affirmé.

Cependant, pour que ces projets se concrétisent, il a recommandé de renforcer les infrastructures et de développer des zones industrielles pour attirer davantage de capitaux étrangers, évoquant, dans ce sens, la nécessité de mobiliser des financements internationaux et d'établir des partenariats avec des acteurs mondiaux. Organisée par l'École nationale supérieure de l'Administration, en partenariat avec l'Ordre des experts-comptables, cette conférence rassemble des décideurs publics, des acteurs du secteur privé ainsi que des universitaires et experts pour une réflexion commune sur les leviers de financement de l'investissement.

## Le Maroc, premier pays étranger invité d'honneur au Salon international de l'agriculture de Paris



Le Salon international de l'agriculture de Paris ouvre aujourd'hui ses portes jusqu'au 2 mars au parc des expositions de Porte de Versailles. L'édition 2025 est marquée par la présence exceptionnelle du Maroc, premier pays étranger invité d'honneur.

Le Maroc sera présent lors de cet événement majeur via un grand pavillon de 476 mètres carrés, où seront exposés des produits du terroir, fruits du travail des coopératives qui possèdent un savoir-faire transmis de génération en génération. Il y aura également des produits agricoles qui reflètent la richesse et la diversité de ce secteur dans le Royaume.

Les visiteurs du salon auront l'occasion de découvrir d'autres facettes de l'authenticité et de l'exception du Maroc à travers des activités culturelles et artistiques, et de déguster des produits et des plats marocains.

Selon la ministre française de l'Agriculture, Annick Girardin, les organisateurs souhaitent, à travers cette distinction exceptionnelle, tirer parti de l'expérience du

Maroc en matière d'adaptation au changement climatique.

Lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation de cet événement, Annick Girardin a précisé que "pour la première fois dans l'histoire du salon, l'agriculture d'un pays partenaire et ami de la France est mise à l'honneur". Elle a ajouté qu'"outre les grands défis communs que nos agricultures apprennent à surmonter ensemble, notamment en matière d'adaptation au changement climatique, cette invitation donne une réelle dimension internationale au salon". La ministre a également souligné que "nos agriculteurs ont beaucoup à apprendre les uns des autres. L'agriculture française, confrontée elle aussi aux fluctuations climatiques, tirera parti de l'expérience du Maroc, notamment dans la gestion quantitative de l'eau".

Dans une déclaration à l'Agence marocaine de presse, la ministre française a exprimé sa "grande joie" de voir le Maroc choisi pour la première fois comme pays d'honneur à ce prestigieux

salon, en rappelant que la France entretient avec le Royaume des "relations de coopération variées et de longue date dans le domaine agricole". Elle a indiqué que cette coopération "reflète les liens d'amitié profonds entre nos deux pays", ajoutant que la participation du Maroc à ce salon constitue un prolongement de la visite officielle récemment effectuée par le président de la République française au Royaume et de notre histoire commune.

Pour sa part, le président du Salon international de l'agriculture de Paris, Jérôme Despey, a affirmé que les organisateurs ont fait cette année un "choix de cœur et d'avenir" en conviant le Maroc en tant qu'invité d'honneur. Et d'ajouter: "Nous avons pensé à ce choix depuis cinq ans, et nous sommes fiers de l'avoir concrétisé aujourd'hui", précisant que "le Maroc est un grand pays agricole, et nous avons beaucoup de points de complémentarité et de coopération".

De son côté, le directeur général de l'Agence pour le développement agricole,

Mehdi Rifi, a estimé que le choix du Maroc en tant que pays d'honneur reflète l'amitié et la coopération étroite, ainsi que l'importance des partenariats agricoles et forestiers entre les deux pays.

Sous le slogan "Fierté française", la 61e édition du Salon international de l'agriculture de Paris connaît la participation de 1.000 exposants et devrait accueillir plus de 600.000 visiteurs.

Ce salon est, selon les organisateurs, un événement unique qui célèbre chaque année la richesse et la diversité de l'agriculture française, tout en offrant un cadre propice aux échanges et aux rencontres.

Dans ce contexte, la directrice du salon, Valérie Le Roux, a précisé que "l'édition 2025 sera exceptionnelle, car elle mettra à l'honneur l'agriculture et ses savoir-faire, et constituera un moment de partage intergénérationnel et une plateforme unique pour valoriser l'excellence française".

Paris. Youssef Lahlali

## AMO: Plus de 24,7 millions de bénéficiaires depuis son lancement

Le nombre des bénéficiaires du régime de l'Assurance maladie obligatoire (AMO/CNSS) a atteint plus de 24,7 millions de personnes depuis son lancement il y a trois ans et jusqu'à 2024, a indiqué jeudi le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, précisant que ces personnes se répartissent entre les salariés du secteur privé et les travailleurs non salariés (AMO Tadamon) ou (AMO Achamil).

Le chantier national de la protection sociale, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, illustre la ferme volonté du Royaume de consolider l'Etat social, a précisé M. Baitas lors d'un point de presse à l'issue de la réunion du Conseil de gouvernement.

Le volet relatif à la généralisation de la protection

sociale au profit des personnes qui ne peuvent pas cotiser a ainsi été mis en œuvre à travers "AMO Tadamon", a-t-il dit, rappelant que les bénéficiaires ont basculé du RAMED vers un nouveau système en préservant les mêmes acquis.

Le ministre a, à cet égard, expliqué que les cotisations de ces derniers au profit de la CNSS ont été prises en charges avec une enveloppe annuelle de 9,5 milliards de dirhams, rapporte la MAP.

Cette mesure a permis à 11,1 millions d'assurés dont des ayants droit d'en bénéficier à compter du 1er décembre 2022, a affirmé M. Baitas, assurant que le nouveau régime n'exclut personne.

Les professionnels et travailleurs non salariés bénéficient aussi de ce droit suite à l'adoption d'une ap-

proche participative avec les instances représentatives de ces catégories et l'annulation des dettes dues à la CNSS relatives à l'AMO avec une exonération totale pour les travailleurs non salariés des pénalités et frais de recouvrement jusqu'au 30 juin 2023, a poursuivi le ministre, notant que ces mesures ont permis d'inscrire plus de 1,7 million jusqu'à fin janvier 2025 pour atteindre 3,9 millions de bénéficiaires.

Pour permettre aux personnes n'exerçant aucune activité rémunérée ou non rémunérée et capables de s'acquitter des cotisations de bénéficier de la couverture sanitaire, un régime facultatif a été adopté, "AMO Achamil." A travers ces différents régimes d'AMO, aucun citoyen marocain n'a ainsi été exclu de la couverture sanitaire de base.

### Une première

# Vivo Energy Maroc et RAM lancent un vol Maroc-Europe alimenté en carburant durable

Vivo Energy Maroc et Royal Air Maroc ont lancé, jeudi, le premier vol reliant le Maroc et l'Europe, neutre en carbone et avitaillé en carburant d'aviation durable (Sustainable Aviation Fuels-SAF).

Il s'agit du vol Marrakech-Paris, opéré par un avion de type Boeing 737 NG transportant 151 passagers, qui a été réalisé par la Compagnie aérienne marocaine, indique un communiqué conjoint, notant que l'appareil a décollé de l'aéroport Marrakech Menara à 16h20 pour une durée de vol de trois heures jusqu'à l'aéroport Paris-Orly.

Cette initiative souligne l'engagement des deux entreprises en faveur d'une aviation plus durable au Maroc, tout en contribuant à un tourisme plus responsable alors que le Royaume est devenu la destination touristique préférée en Afrique, précise le communiqué.

Cette avancée majeure résulte d'un partenariat straté-

gique entre Vivo Energy Maroc et Royal Air Maroc, mettant en lumière leur volonté commune d'accélérer la transition énergétique du transport aérien, rapporte la MAP.

Le vol AT740 reliant Marrakech à Paris-Orly renforce le positionnement du Maroc comme pionnier dans l'utilisation des carburants durables en Afrique. Une approche d'autant plus proactive, que la réglementation européenne impose depuis 2025 un minimum de 2% de SAF pour les ravitaillements effectués en Europe.

"Cette livraison de SAF représente une avancée majeure dans notre engagement pour la décarbonation du secteur aérien. En tant que l'un des principaux acteurs de la distribution de carburants au Maroc, nous sommes fiers de contribuer activement à la transition énergétique du pays", a indiqué Matthias de Larminat, directeur général de Vivo Energy Maroc.

De son côté, le président directeur général de Royal Air Maroc, Hamid Addou, a relevé

que "cette initiative conjointe entre Royal Air Maroc et Vivo Energy Maroc vise à démontrer notre engagement concret en faveur d'une aviation plus responsable et d'un impact carbone plus réduit".

"D'autre part, l'utilisation du carburant SAF sur ce vol Marrakech-Paris est une première entre le Maroc et l'Europe", a fait savoir M. Addou.

Dans le cadre de cette opération, Vivo Energy Maroc a fourni un mélange alliant un composant synthétique renouvelable et un carburant conventionnel. Cette composition optimale permet une réduction significative des émissions de CO2 en volume de 10 tonnes. L'utilisation de SAF a permis de réduire environ un tiers des émissions totales de ce vol.

Le carburant d'aviation durable (SAF) de Vivo Energy utilisé dans le cadre de cette opération est produit à partir de matières premières renouvelables comme la biomasse, les huiles usagées ou les déchets municipaux.

Son utilisation permet de réduire jusqu'à 80% des émissions de CO2 sur l'ensemble du cycle de vie par rapport au carburant conventionnel.

Le SAF présente l'avantage majeur d'être utilisable directement dans les moteurs d'avion existants sans modification technique, ce qui en fait une solution immédiatement déployable pour décarboner le transport aérien.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable de Vivo Energy Maroc, qui vise à accompagner ses clients et partenaires dans leur transition énergétique. L'entreprise poursuit ses investissements dans des solutions innovantes pour réduire l'empreinte carbone du secteur des transports au Maroc, confirmant ainsi son rôle de leader dans la transition vers une mobilité plus durable.

Labellisée RSE par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Vivo Energy Maroc réaffirme son engagement pour un développe-

ment durable et écocitoyen.

L'entreprise soutient activement des initiatives éducatives et de sensibilisation, tout en menant des actions concrètes en faveur de la durabilité et de la protection de l'environnement.

Royal Air Maroc, pour sa part, met en œuvre de nombreuses initiatives en faveur du développement durable. Parmi celles-ci figurent la production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques, la réduction de la consommation d'énergie dans ses installations et le tri et la valorisation des déchets. Ces efforts ont permis à la Compagnie nationale d'obtenir de nombreuses certifications et labels, dont le plus récent est le label RSE décerné par la CGEM.

Avec ce vol, Vivo Energy Maroc et Royal Air Maroc réaffirment leur rôle de précurseurs dans la décarbonation du transport aérien, en ligne avec les objectifs internationaux de lutte contre le changement climatique.

## Al Hoceima: Baisse de 0,2% de l'IPC en décembre dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville d'Al Hoceima a diminué de 0,2% en décembre dernier, par rapport au mois précédent, et de 0,5% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a diminué de 0,3% en décembre 2024 par rapport à novembre, en raison de la baisse des prix des "Légumes" de 1,8%, du "Poisson et fruits de mer" et des "Huiles et graisses" de 1,5%, du "Café, thé et cacao" de 0,9% et des "produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,8%, indique une note de la

direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP).

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a également décliné de 0,1%, suite à la baisse des prix de la division du "Transport" de 1%, la stagnation des indices des divisions "Articles d'habillement et chaussures", "Santé", "Communication", "Loisirs et culture", "Enseignement" et "Restaurants et hôtels", ainsi que l'augmentation de l'indice des divisions "Logements, eau, électricité et autres combustibles", "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer"

et "Biens et services divers" n'ont pas impacté l'évolution générale, rapporte la MAP.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires a diminué de 0,2% en décembre dernier, sous l'effet de la baisse des prix des "Légumes" de 19,5%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 1%, et du "Pain et céréales" de 0,3%.

Par ailleurs l'augmentation des prix du "Poisson et fruits de mer" de 12,2%, des "Viandes" de 8,7%, des "Fruits" de 4,5%, du "Café, thé et cacao" de 3,6%, des "Huiles et graisses" de 2%, du

"Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,9% et du "Lait, fromage et oeufs" de 0,5% n'a pas affecté l'évolution générale.

La variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a également diminué de 0,8%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 8,1% pour la division du "Transport" et une augmentation de 4,2% pour la division des "Logements, eau, électricité et autres combustibles".

Festival international du film de la sécurité routière

## Cinq prix pour le Maroc

Le Maroc a décroché cinq prix dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du Festival international du film de la sécurité routière, qui s'est tenu dans le cadre de la 4<sup>e</sup> Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière.

Lors de la cérémonie de clôture de ce festival organisée jeudi à Marrakech, le premier prix dans la catégorie Innovation et invention en matière de sécurité routière, nouvellement créée dans le cadre, est ainsi revenu à El Mehdi Laadissi pour son capteur pyroélectrique pour la surveillance des plaquettes de frein à disque dans les automobiles.

Dans la même catégorie, le prix du jury a été décerné à Adib Harhoury pour son "système de refroidissement des freins utilisant la récupération d'énergie".

Le Royaume a également remporté le prix du jury pour le film "Kon Ghir", le Trophée régional des Nations unies pour l'Afrique, décerné à l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA), ainsi que le prestigieux prix international de la sécurité routière du Prince Michael, décerné également à l'Inde en reconnaissance des efforts déployés pour le renforcement de la sécurité des véhicules.

Par ailleurs, le prix du projet le plus prometteur dans la catégorie Innovation et invention en matière de sécurité routière a été attribué à Divall Darren (Royaume-Uni) pour son projet d'amélioration de la sécurité routière grâce à l'intelligence artificielle.

Dans la même catégorie, le 3<sup>e</sup> prix est revenu à Gonzalez Azahara (Es-



pagne) pour son projet "Révolutionner la sécurité routière aux intersections : le système de feux rétro", tandis que le 2<sup>e</sup> prix a été attribué à Jacques De Dixmude Adelin (Belgique) pour "flinobox", une solution durable pour prévenir les accidents de la route dus à l'abus d'alcool.

Le prix du meilleur film pour la jeunesse est revenu à la Jordanie pour "If We Don't Act Now", celui du meilleur film professionnel à Total Energies pour "Safe Driver", alors que le meilleur film pour la communication locale a été décerné au Nigeria pour "Keep Road Safe Demand".

D'autre part, le prix du meilleur film pour l'éducation a été décroché par la Pologne pour "Safe Senior", celui des internautes

avec vote en ligne par le Nigeria, celui du public par l'Irlande, alors que le Brésil s'est vu décerner le Grand prix pour "Peace in Traffic Starts with You".

Dans la catégorie des Trophées Objectifs de développement durable (ODD), plusieurs initiatives ont été récompensées.

Ainsi, le projet "Safer cycling Shared Space", porté par l'Alliance des ONG, a remporté le Trophée pour l'ODD "Villes et communautés durables".

La France a été primée pour l'ODD "Industrie, innovation et infrastructure" grâce à son initiative "Intervention en cours".

De son côté, le Portugal a reçu le trophée de l'ODD "Travail décent et

croissance économique" pour son projet "Prevention of Crashes in Rural Areas".

Pour l'ODD "Egalité des genres", l'initiative tunisienne "Gender Equity in Vehicle Safety" a également été récompensée, tandis que le Trophée de l'"Education de qualité" a été attribué au projet indien "Sandwich".

En outre, le trophée de l'ODD "Bonne santé et bien-être" a été décerné à la Suisse pour son initiative "Emergency Call-Every Second Counts".

Dans le cadre des Trophées régionaux des Nations unies, le Trophée de l'Europe est revenu au projet "Norwegian Public Roads Administration", présenté par la Norvège, alors que le Trophée de l'Asie de l'Ouest a été décerné à Sanaa Khasawaneh de la Jordanie.

Le Trophée de l'Asie-Pacifique a été, quant à lui, attribué à l'Australie pour son initiative "Re.act".

Événement clé pour la sensibilisation à la sécurité routière, le 10<sup>e</sup> Festival international du film de la sécurité routière est organisé par la NARSA en partenariat avec la Fondation Laser International, l'Organisation internationale de prévention routière et la Fédération internationale de l'automobile.

Le choix d'organiser cette édition en parallèle avec la 4<sup>e</sup> Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière témoigne de l'importance croissante du cinéma et des médias dans la sensibilisation aux comportements responsables sur la route.

## La Maison de la poésie au Maroc présente ses nouvelles publications parues en 2024

La Maison de la poésie au Maroc a organisé, jeudi à la Galerie d'art de la Fondation CDG (Caisse de dépôt et de gestion) à Rabat, une cérémonie de présentation de ses nouvelles publications parues en 2024, avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (dé-

partement de la culture).

Lors de cette cérémonie culturelle et artistique, 18 nouveaux titres, dont deux recueils, deux ontologies et des publications dans les domaines de la traduction et des études critiques, ont été présentés, en présence des auteurs de certains de ces ou-

vrages et de personnalités des mondes culturel, artistique et médiatiques.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de la Maison de la poésie au Maroc, Mourad El Kadiri, a indiqué que cette cérémonie s'est imposée comme une tradition annuelle visant à rendre hommage à la poésie et à la littérature marocaines, notant que les publications de cette année confirment la volonté de la Maison de la poésie d'enrichir la littérature marocaine, notamment en ce qui concerne la poésie.

Pour sa part, le poète et zajaliste marocain, Youness Tahouch, a fait savoir, dans une déclaration similaire, que son recueil "Mélodie Gnawie perdue dans le bruit de TikTok", écrit en darija, est un triomphe pour la poésie dans sa diversité linguistique, précisant que cette dernière cherche à répondre aux questions liées à la modernité poétique au Maroc.

Malgré la complexité de la vie et de ses enjeux, les poètes zajalistes sont toujours capables de continuer à créer, à suivre la

réalité et à créer des visions qui tiennent compte des défis, des pressions, des angoisses et de l'esthétique que vivent les humains, a relevé M. Tahouch, affirmant que la poésie continuera d'exister tant qu'il y aura un besoin d'exprimer et de penser à travers un langage esthétique différent de l'habituel.

De son côté, le traducteur de "Chairat fi chorfati Al Moutawassit" (Femmes poètes au balcon de la Méditerranée), Mohamed Larbi Ghajou, a indiqué que son anthologie comprend 30 voix féminines d'Espagne et du Maroc, ajoutant que le livre vise à jeter des ponts de dialogue culturel et créatif entre ces deux expériences et à leur donner une dimension poétique.

Dans la même veine, l'auteur du livre "Fi Chīriya Al Amazighiya Al Hadiitha, Ali Sidqi Azaykou namoudajan", Moubarak Abazi, a expliqué qu'il entend à travers cet ouvrage élaborer une conceptualisation de la poésie amazighe.



## Présentation à Salé du livre "Le Maroc des traditions et des coutumes" de Rita El Khayat

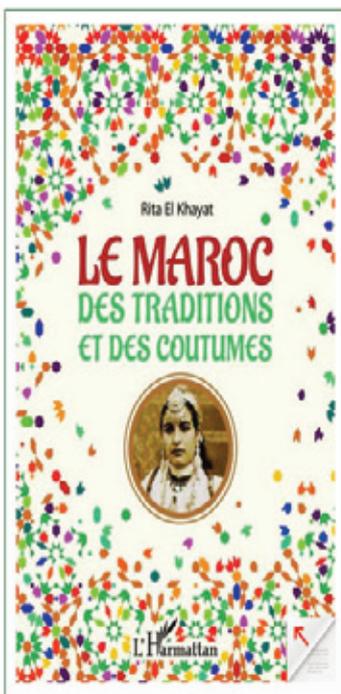
L'essayiste et anthropologue marocaine, Rita El Khayat, a présenté, jeudi à Salé, son ouvrage intitulé "Le Maroc des traditions et des coutumes", lors d'une rencontre en présence d'une pléiade de personnalités des mondes culturel, associatif et universitaire.

Dans ce livre de 310 pages, paru chez L'Harmattan (France), Rita El Khayat propose une immersion dans les traditions, coutumes et rites marocains, de leurs origines culturelles diverses à leur ancrage en une seule société riche de sa pluralité.

Il s'agit d'un travail encyclopédique présentant les traditions marocaines, l'essentiel de leur esprit et de leur âme, avec un focus notamment sur les fêtes du quotidien, la vie religieuse et les tendances populaires.

La première parution de ce livre remonte à 2016 et coïncidait avec l'anniversaire de l'indépendance du Royaume, a déclaré l'auteure à la MAP, ajoutant qu'il s'agissait d'un beau livre, enrichi d'images et de photographies.

Elle a fait part de son intention de rééditer son ouvrage dans le Royaume afin de le rendre plus accessible à tous et qu'il serve de référence



pour les chercheurs dans les différentes disciplines, affirmant vouloir contribuer ainsi à pérenniser les traditions et les coutumes marocaines, afin qu'elles puissent survivre et se transmettre de génération en génération.

La présentation de cette nouvelle édition, qui s'est déroulée à l'école de jardinage Bouregreg Med-o-Med à Salé, a également été l'occasion pour Rita El Khayat de mettre en exergue le rôle essentiel des femmes dans la transmission de ces traditions et la nécessité de les préserver pour les générations futures.

Cette rencontre a été marquée par une séance de signature et de dédicace au cours de laquelle l'auteure a eu un échange avec l'assistance, où il a été question de souligner l'évolution des traditions au fil du temps et leur importance dans la société marocaine contemporaine.

Auteure de 36 livres, dont "Rabat mon amour" et "La beauté des vieilles femmes", Ghita El Khayat est enseignante, médecin psychiatre-psychanalyste et membre de plusieurs sociétés savantes internationales. Elle a été distinguée et décorée dans plusieurs pays.

## Bouillon de culture

### Jury

Le réalisateur italien Daniele Luchetti a été désigné président du jury de la 30<sup>e</sup> édition du Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan, qui se tiendra du 26 avril au 3 mai.

Dans un communiqué, la Fondation du festival qualifie Daniele Luchetti de "l'un des réalisateurs les plus éminents du cinéma italien contemporain", soulignant qu'il s'est forgé, depuis ses débuts dans les années 80, un style distinctif qui a marqué la scène artistique.

Ses films, parmi lesquels "La Scuola" (L'École, 1995), "Mon frère est fils unique" (2007) et "Momenti di trascurabile felicità" (Moments d'un bonheur négligeable, 2019), ont été récompensés dans de prestigieux festivals internationaux.

Reconnu pour son regard affûté sur les sociétés italienne et européenne, Luchetti explore, à travers ses œuvres, les complexités humaines en mêlant politique, histoire et relations sociales. Son approche cinématographique, alliant émotion et réflexion, traduit la vision d'un artiste engagé, imprégné d'une profonde sensibilité humaniste.

Le Grand prix de la 29<sup>e</sup> édition du festival avait été attribué au long-métrage "D'Abdou à Leïla" de la réalisatrice française d'origine irakienne Leïla Albayaty. Cette édition avait été présidée par le cinéaste palestinien de renommée mondiale Elia Suleiman.

## Vernissage à Rabat de l'exposition collective "Trajectoires d'encre et de bois... une rencontre des éléments"

L'exposition collective "Trajectoires d'encre et de bois... une rencontre des éléments", dont le vernissage a eu lieu, jeudi à la Galerie de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'Éducation-formation à Rabat, explore la relation entre l'humain, la nature et l'art, à travers les créations des artistes Allal Assal et Abdelhak Dehmi.

Organisée du 20 février au 03 avril, cette exposition présente deux univers artistiques distincts et complémentaires, avec d'un côté des dessins délicats réalisés à l'encre de Chine par l'artiste dessi-

nateur Assal Allal, et des sculptures minutieusement façonnées dans le bois flotté (ndlr: bois ramassé après avoir été rejeté par la mer) par le sculpteur Abdelhak Dehmi.

Explorant un monde où le geste devient poésie et la ligne une émotion, les dessins minimalistes d'Assal Allal invitent à un voyage d'exploration et d'interprétation des abstractions graphiques de l'artiste pour transcender le réel et initier chez tout un chacun un travail d'introspection libre et libéré, à partir de l'encre noire, un médium capricieux qui exige beaucoup de précision et d'attention.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste dessinateur a indiqué que ses œuvres sont élaborées de manière spontanée, à partir de croquis peu élaborés, pour ensuite être reportés sur du papier à dessin et retravaillés à l'encre noire pour aboutir à des formes graphiques stylisées et embellies, précisant que ces dernières sont présentées sans titre afin de permettre au spectateur de laisser libre cours à son imagination pour en interpréter les messages.

Pour sa part, Abdelhak Dehmi, passionné par la mer et ses trésors, sublime le bois flotté, matériau façonné par les courants et le temps, en sculptures pleines de vie et d'émotion, inspiré par ses formes organiques et son énergie naturelle, célébrant ainsi la beauté de l'imperfection et la poésie des choses simples.

"Le travail du ramassage du bois flotté, que j'effectue à M'diq (Tétouan), est un peu difficile", a-t-il expliqué dans une déclaration similaire, notant qu'il parcourt des kilomètres, muni de son sac-à-dos pour le collecter, pour ensuite le nettoyer et le dépoussiérer, avant de passer à l'étape créative, où il le transforme notamment en sculptures animalières.

Après l'obtention de son doctorat en sciences du langage et de la communication à l'université de Rouen et suite à une

carrière d'enseignant et de formateur en France et au Maroc, Allal Assal décide de se consacrer principalement à la création picturale particulièrement le dessin, une passion qui ne l'a jamais quitté. Ces premières œuvres conservées datent des années 90. Autodidacte assidu, l'artiste, natif de Rabat, a toujours choisi la voie du créateur reclus, expérimentant et explorant pistes et techniques avant de se consacrer de manière presque exclusive au dessin à l'encre noire.

De son côté, le sculpteur contemporain Abdelhak Dehmi, natif de Teroual (village de la région d'Ouazzane) manifeste, dès son plus jeune âge, un intérêt marqué pour l'art et la sculpture, souvent inspirés par les formes organiques de la nature. Ses premières œuvres consistaient en des assemblages de coquillages, de galets et de morceaux de bois. Son aventure avec le bois a débuté par la création d'œuvres d'art fonctionnelles et décoratives, avant d'évoluer vers une expression plastique pure.

Au-delà de son travail artistique, Dehmi s'inscrit dans une démarche écologique et durable. En recyclant le bois flotté, il valorise un matériau souvent perçu comme inutile, transformant ces "déchets" naturels en œuvres porteuses de sens.



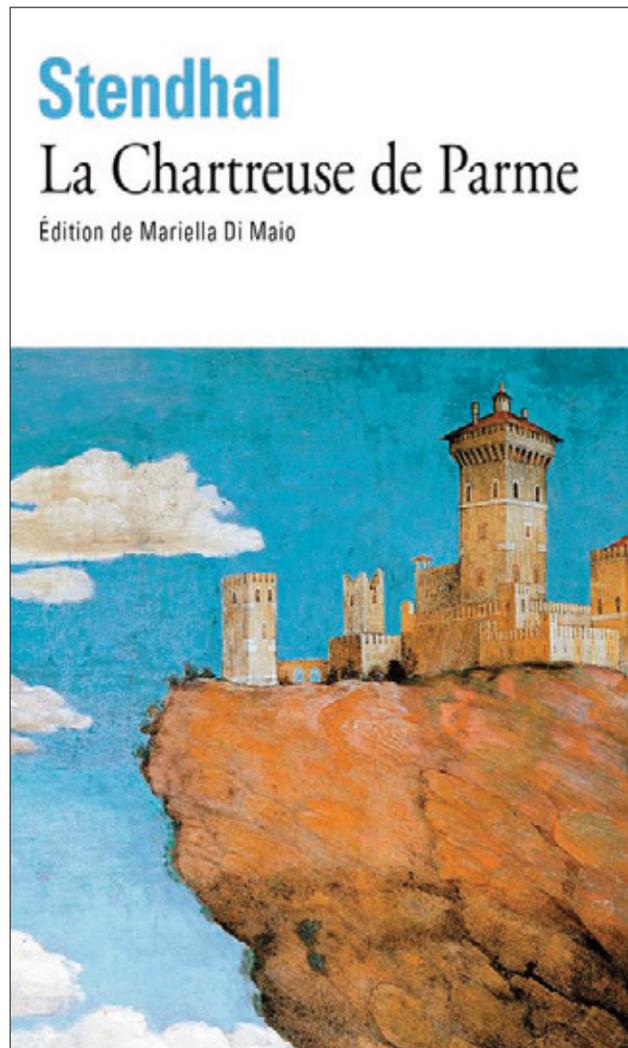
## Vingtième chapitre

Cette lettre était fort longue ; certains passages, tels que le je vous l'ordonne, que nous venons de transcrire, donnaient des moments d'espoir délicieux à l'amour de Fabrice. Il lui semblait que le fond des sentiments était assez tendre, si les expressions étaient remarquablement prudentes. Dans d'autres instants, il payait la peine de sa complète ignorance en ce genre de guerre ; il ne voyait que de la simple amitié, ou même de l'humanité fort ordinaire, dans cette lettre de Clélia.

Au reste, tout ce qu'elle lui apprenait ne lui fit pas changer un instant de dessein ; en supposant que les périls qu'elle lui peignait fussent bien réels, était-ce trop que d'acheter, par quelques dangers du moment, le bonheur de la voir tous les jours ? Quelle vie mènerait-il quand il serait de nouveau réfugié à Bologne ou à Florence ? car, en se sauvant de la citadelle, il ne pouvait pas même espérer la permission de vivre à Parme. Et même, quand le prince changerait au point de le mettre en liberté (ce qui était si peu probable, puisque lui, Fabrice, était devenu, pour une faction puissante, un moyen de renverser le comte Mosca), quelle vie mènerait-il à Parme, séparé de Clélia par toute la haine qui divisait les deux partis ? Une ou deux fois par mois, peut-être, le hasard les placerait dans les mêmes salons ; mais, même alors, quelle sorte de conversation pourrait-il avoir avec elle ? Comment retrouver cette intimité parfaite dont chaque jour maintenant il jouissait pendant plusieurs heures ? Que serait la conversation de salon, comparée à celle qu'ils faisaient avec des alphabets ? Et, quand je devrais acheter cette vie de délices et cette chance unique de bonheur par quelques petits dangers, où serait le mal ? Et ne serait-ce pas encore un bonheur que de trouver ainsi une faible occasion de lui donner une preuve de mon amour ?

Fabrice ne vit dans la lettre de Clélia que l'occasion de lui demander une entrevue ; c'était l'unique et constant objet de tous ses desirs ; il ne lui avait parlé qu'une fois, et encore un instant, au moment de son entrée en prison, et il y avait alors de cela plus de deux cents jours.

Il se présentait un moyen facile de rencontrer Clélia ; l'excellent abbé don Cesare accordait à Fabrice une demi-heure de promenade sur la terrasse de la tour Farnèse tous les jeudis, pendant le jour ; mais les autres jours de la semaine, cette promenade, qui pouvait être remarquée par tous les habitants de Parme et des environs et compromettre gravement le gouverneur, n'avait lieu



qu'à la tombée de la nuit. Pour monter sur la terrasse de la tour Farnèse il n'y avait d'autre escalier que celui du petit clocher dépendant de la chapelle si lugubrement décorée en marbre noir et blanc, et dont le lecteur se souvient peut-être. Grillo conduisait Fabrice à cette chapelle, il lui ouvrait le petit escalier du clocher ; son devoir eût été de l'y suivre, mais, comme les soirées commençaient à être fraîches, le géôlier le laissait monter seul, l'enfermait à clef dans ce clocher qui communiquait à la terrasse, et retournait se chauffer dans sa chambre. Eh bien ! un soir, Clélia ne pourrait-elle pas se trouver, escortée par sa femme de chambre, dans la chapelle de marbre noir ?

Toute la longue lettre par laquelle Fabrice répondait à celle de Clélia était calculée pour obtenir cette entrevue. Du reste, il lui faisait confiance avec une sincérité parfaite, et comme s'il se fût agi d'une autre personne, de toutes les raisons qui le décidaient à ne pas quitter la citadelle.

Je m'exposerais chaque jour à la perspective de mille morts pour avoir le bonheur de vous parler à l'aide de nos

alphabets, qui maintenant ne nous arrêtent pas un instant, et vous voulez que je fasse la duperie de m'exiler à Parme, ou peut-être à Bologne, ou même à Florence ! Vous voulez que je marche pour m'éloigner de vous ! Sachez qu'un tel effort m'est impossible ; c'est en vain que je vous donnerais ma parole, je ne pourrais la tenir.

Le résultat de cette demande de rendez-vous fut une absence de Clélia, qui ne dura pas moins de cinq jours ; pendant cinq jours elle ne vint à la volière que dans les instants où elle savait que Fabrice ne pouvait pas faire usage de la petite ouverture pratiquée à l'abat-jour. Fabrice fut au désespoir ; il conclut de cette absence que, malgré certains regards qui lui avaient fait concevoir de folles espérances, jamais il n'avait inspiré à Clélia d'autres sentiments que ceux d'une simple amitié. En ce cas, se disait-il, que m'importe la vie ? Que le prince me la fasse perdre, il sera le bienvenu ; raison de plus pour ne pas quitter la forteresse. Et c'était avec un profond sentiment de dégoût, toutes les nuits, il répondait aux signaux de la petite lampe. La duchesse le crut tout à

fait fou quand elle lut, sur le bulletin des signaux que Ludovic lui apportait tous les matins, ces mots étranges : je ne veux pas me sauver ; je veux mourir ici !

Pendant ces cinq journées, si cruelles pour Fabrice, Clélia était plus malheureuse que lui ; elle avait eu cette idée, si poignante pour une âme généreuse : mon devoir est de m'enfuir dans un couvent, loin de la citadelle ; quand Fabrice saura que je ne suis plus ici, et je le lui ferai dire par Grillo et par tous les géôliers, alors il se déterminera à une tentative d'évasion. Mais aller au couvent, c'était renoncer à jamais revoir Fabrice ; et renoncer à le voir quand il donnait une preuve si évidente que les sentiments qui avaient pu autrefois le lier à la duchesse n'existaient plus maintenant ! Quelle preuve d'amour plus touchante un jeune homme pouvait-il donner ? Après sept longs mois de prison, qui avaient gravement altéré sa santé, il refusait de reprendre sa liberté. Un être léger, tels que les discours des courtisans avaient dépeint Fabrice aux yeux de Clélia, eût sacrifié vingt maîtresses pour sortir un jour plus tôt de la citadelle ; et que n'eût-il pas fait pour sortir d'une prison où chaque jour le poison pouvait mettre fin à sa vie !

Clélia manqua de courage, elle commit la faute insigne de ne pas chercher un refuge dans un couvent, ce qui en même temps lui eût donné un moyen tout naturel de rompre avec le marquis Crescenzi. Une fois cette faute commise, comment résister à ce jeune homme si aimable, si naturel, si tendre, qui exposait sa vie à des périls affreux pour obtenir le simple bonheur de l'apercevoir d'une fenêtre à l'autre ? Après cinq jours de combats affreux, entremêlés de moments de mépris pour elle-même, Clélia se détermina à répondre à la lettre par laquelle Fabrice sollicitait le bonheur de lui parler dans la chapelle de marbre noir. À la vérité elle refusait, et en termes assez durs ; mais de ce moment toute tranquillité fut perdue pour elle, à chaque instant son imagination lui peignait Fabrice succombant aux atteintes du poison ; elle venait six ou huit fois par jour à la volière, elle éprouvait le besoin passionné de s'assurer par ses yeux que Fabrice vivait.

S'il est encore à la forteresse, se disait-elle, s'il est exposé à toutes les horreurs que la faction Raversi trame peut-être contre lui dans le but de chasser le comte Mosca, c'est uniquement parce que j'ai eu la lâcheté de ne pas m'enfuir au couvent ! Quel prétexte pour rester ici une fois qu'il eût été certain que je m'en étais éloignée à jamais ?

(A suivre)

"SOUKISHOP" S.A.R.L (AU)  
1- Aux termes du PV de l'AG.E du 20/01/2025 l'associé de la Société = SOUKI SHOP-S.A.R.L (AU), ayant son siège social à : 142 BD AL MASSIRA 1ERE ETAGE NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs, il a été décidé : - La dissolution anticipée de la société :  
- La nomination de Mr SOUKILI RACHID, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.  
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 19/02/2025 sous le n° 9682.

N°935/PA

BENCLEAN RIF \*  
SARL AU \* CONSTITUTION  
1- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 05/12/2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants:  
Dénomination : = BENCLEAN RIF = SARL AU  
Objet : ENTREPRENEUR DE NETTOYAGE ET JARDINAGE.  
TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.  
Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de re-

présentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.  
Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMAN N° 504 1ER ETAGE NADOR, Durée: 99 ans.  
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune réparties comme suit :  
• Mr. BENGRINE ABDELMOUGHIT : 1000 Parts  
Gérance : Mr. BENGRINE ABDELMOUGHIT  
Signature social: la société fonctionne avec la signature unique du gérant. Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés. II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N° 9677, le 18/02/2025.

N°936/PA

DAR AL KOUNOUZ  
SARL AU CONSTITUTION  
1- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 21/01/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants:  
Dénomination : = DAR AL KOUNOUZ = SARL AU  
Objet : LOCATION DES AP-

PARTEMENT VIDES ET MEUBLES, EXPLOITANT DE CAFE ET RESTAURANT.  
LOCATION DE SALLE AMENAGÉES POUR REUNIONS, CEREMONIES, FETES OU EXPOSITIONS.  
Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.  
Siège Social : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMAN N° 504 1ER ETAGE NADOR, Durée : 99 ans.  
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit : • ADDABBANI YASSINE: 1 000 Parts  
Gérance et signature : GERANT: Mr. ADDABBANI YASSINE.  
La société fonctionne avec la seule signature du gérant Monsieur ADDABBANI YASSINE. Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés. II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N°9519, le 29/01/2025.

N°937/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL  
-ORIENTAL SERVICES-S. A

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
N° : 04/2025/SDR

Visite de lieu :

Le 07/03/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de MECHRAA HAMMADI

Au lieu

Le 10/03/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de MECHRAA HAMDAD

N°934 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE KHENIFRA  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 04/2025**

Le 19 Mars 2025 à 11 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de Mr Le Président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : **Travaux d'entretien courant des espaces verts de la commune de Khénifra.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Million Quatre Cent Quarante Huit Mille Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams, 00 CTS TTC. (4.448.184,00DHS TTC).**

Le cautionnement provisoire (au profit de la Commune de Khénifra) est fixé à la somme de : **88.000,00 DHS (Quatre Vingt Huit Mille Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

a) Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classe
V	V.1	1

N°922 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE SAFI  
CERCLE ABDA  
CAIDAT EL GOURAANI  
COMMUNE EL GOURAANI



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة مراكش آسفي  
القلملسي  
دائرة عابدة  
قيداع الكوراني  
جماعة الكوراني

**إعلان عن مسطرة عمومية بالمزاد العلني لبيع الآليات مستقنى عنها**

بإني رئيس جماعة الكوراني، إلى علم الصوب، أنه سيتم إجراء مسطرة عمومية بالمزاد العلني يوم 18 مارس 2025 على الساعة الحادية عشرة صباحا بقاعة اجتماعات جماعة الكوراني، وذلك لبيع دراجات نارية مستقنى عنها وقطع غير السيارات وكذا بعض الملائيات.  
ستتم عملية البيع على شكل حصص واحدة حسب الجدول لاسف:

نوع الآليات المستقنى عنها	الحالة الراية	التن الثماني
دراجة نارية (Moto becan)	غير صالحة للاستعمال	
دراجة نارية (Moto 103)	غير صالحة للاستعمال	
دراجة نارية (Bmxbuzz)	غير صالحة للاستعمال	
دراجة نارية (Bmxbuzz)	غير صالحة للاستعمال	5000.00 درهم
دراجة نارية (Rymco cobra)	غير صالحة للاستعمال	
دراجة نارية (Moto vitesse)	غير صالحة للاستعمال	
مجموعة ملائيات متنوعة (حواسيب مكتبية، قطع غير السيارات، مصابيح، بخير، عجلات، بطاريات، مضخات ماء، كراسي وملائيات أخرى)	غير صالحة للاستعمال	

على الراغبين في المشاركة في هذه المزاد، الإلتزام بما يلي :  
• الضمانة الموزقة للمزاد المحددة في 1000.00 درهم.  
• وصل الضمانة الموزقة للحصص المحددة بالجدول أعلاه مسلمة من طرف السيد القاضى المظني لجمعة سبيع أو ضمانة بنكية.  
• نسخة من بطاقة التعريف الوطنية مصدقة عليها.  
وتنم على الراغبين في المشاركة في المزاد أن يحضروا إلى عين المكان في التاريخ والساعة المحددين أعلاه مسجوبين بالبطاقة الوطنية للتعريف مع العلم أن لمن البيع يوزى من طرف الراسية عليه المزاد نادرا ونفقا لتسيع الداخلين بجماعة الكوراني مع إضافة نسبة 10% من مبلغ أثمان البيع لتغطية مواتر المسطرة.

N° 933/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
PACHALIK DE TALIOUINE  
COMMUNE TALIOUINE  
Service de patrimoines communaux

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT RELATIF À L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIR COMMUNAL DE TALIOUINE**

Le mardi 18 mars 2025 il sera procédé dans le bureau du président de la commune De Talioouine Province de Taroudant l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant:

N° d'appel d'offre	Objet	Cautionnement provisoire en DH	Le cout estimatif	Heure d'ouverture des plis
01/C.Tal/2025	L'affermage de l'abattoir communal de la commune Talioouine au titre de l'année 2025 et 2026 ( 21 MOIS) du 01/04/2025 au 31/12/2026	Cinq mille Quarante dirhams ( 5040.00) Dhs	douze mille (12 000.00) Dhs	11 heures du matin

+ Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Ou retiré du service de patrimoines relevant de la Commune de Talioouine.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30/32/34 du décret 2.22.431 relatif aux marchés publics .

- LES CONCURENTS DOIVENT DEPOSER LEURS DOSSIERS PAR VOIE ELECTRONIQUE DANS LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS ACCESSIBLE A L'ADRESSE [ww.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Peuvent aussi :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la commune de Talioouine.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N°932 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME,  
HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

AGENCE URBAINE DE  
KENITRA-SIDI KACEM-SIDI SLIMANE

**Programme Prévisionnel Triennal**

Maître d'ouvrage : Agence Urbaine de Kénitra - Sidi Kacem - Sidi Slimane

Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Urbaine de Kénitra - Sidi Kacem - Sidi Slimane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

**a) Prestations de travaux**

Année budgétaire 2025 : Niant

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation du siège	Siège AUKSS

Année budgétaire 2027 : Niant

**b) Prestations de fournitures**

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en DH TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de matériel informatique	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
2	Achat de mobilier de bureau	Siège AUKSS	500 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
3	Achat de matériel de bureau	Siège AUKSS	250 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
4	Achat de logiciels et développement de solutions informatiques	Siège AUKSS	300 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de mobilier de bureau	Siège AUKSS
2	Achat de matériel de bureau	Siège AUKSS
3	Achat de matériel informatique	Siège AUKSS
4	Achat de logiciels et développement de solutions informatiques	Siège AUKSS

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de mobilier de bureau	Siège AUKSS
2	Achat de matériel de bureau	Siège AUKSS
3	Achat de matériel informatique	Siège AUKSS
4	Achat de logiciels et développement de solutions informatiques	Siège AUKSS

**C) Prestations de services**

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle en DH TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Plan vert de Sidi Slimane	Siège AUKSS	500 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
2	Elaboration d'étude du plan d'aménagement du centre Bni Tass relevant de la commune Arzhar et des centres oulad Bouatbet et Boumaiz de la Commune Oulad Ben Hammadi	Siège AUKSS	500 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
3	Elaboration d'étude du plan d'aménagement du centre Souk Tiet Gharb et du centre de la commune Bni Malek	Siège AUKSS	600 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
4	Elaboration d'étude du plan d'aménagement du centre Boumaiz et du centre Sefalaa	Siège AUKSS	600 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
5	Elaboration d'étude du plan d'aménagement de la ville Mechraa Bel Ksiri et du centre Nouirate	Siège AUKSS	800 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
6	Elaboration d'étude du plan d'aménagement des centres Sbbh et Laanabsa	Siège AUKSS	400 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
7	Elaboration d'étude du plan d'aménagement de la ville de Sidi Kacem et du centre de Zirara	Siège AUKSS	600 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
8	Elaboration d'étude du plan d'aménagement du centre Rhamna à la Commune Territoriale Bni Oual et du centre Moulay Abdelkader	Siège AUKSS	600 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
9	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre Chef-lieu Arbaoua et du centre de la commune Lalla Mimouna	Siège AUKSS	700 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
10	Etude de la restructuration des secteurs de Hmaccis et Oulad Chakour à la commune d'Oulad Salama	Siège AUKSS	400 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
11	Etude de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville de Sidi Yahia El Gharb.	Siège AUKSS	500 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé

12	Elaboration des plans de restructuration des douars Ouled Soid, Laharta, Ouled Sghir Soualem, Lagadra, Lamounguer et Lagadra El Massira relevant de la commune de Sidi El Kamel	Siège AUKSS	1 097 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
13	Étude de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville de Jorf El Melha.	Siège AUKSS	500 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
14	Etablissement des prises de vues aériennes et des plans de restitution de la ville des Sidi Kacem et centre Zirara, la ville des Mechraa Belkairi, et du centre d'Arbaoua et plans de restitution de la ville de Sidi Slimane, du Centre Sidi Abdel Aziz, centre Mesbah Rouif, centre Khénichate et centre El Houafate, Djalha, centre Sidi Allal Tazi et centre Had Oulad Jelloul et centre Lalla Mimouna	Siège AUKSS	600 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
15	Étude de la restructuration de 4 secteurs dans la commune de Sidi Mohamed Echehli.	Siège AUKSS	280 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé
16	Audit Comptable et Financier de l'Agence Urbaine de Kénitra - Sidi Kacem - Sidi Slimane au titre des exercices 2025,2026 et 2027.	Siège AUKSS	60 000,00	Appel d'offre	Juin	Réservé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Elaboration d'étude du plan d'aménagement de la ville de Sidi Slimane	Siège AUKSS
2	Elaboration des études du plan d'aménagement du centre de la commune Djalha et du centre Mesbah Rouif à la commune Bahara Oulad Ayad	Siège AUKSS
3	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre de la commune Sidi Allal Tazi et du centre de la commune Had Oulad Jelloul	Siège AUKSS
4	Elaboration des études des plans d'aménagement du centre de la commune Khénichate et du Centre Sidi Abdel Aziz à la commune Oulad Heine	Siège AUKSS
5	Elaboration de l'étude du plan d'aménagement du centre El Houafate	Siège AUKSS
6	Etude de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville de Mechraa Bel Ksiri et l'axe routier principal du centre de la commune de Nouirate	Siège AUKSS
7	Etude des plans de restructuration de 3 secteurs dans la commune de Ben Mansour.	Siège AUKSS

8	Etude des plans de restructuration de 3 secteurs dans la commune d'Al Mogran.	Siège AUKSS
9	Prestation d'entretien et de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane	Siège AUKSS
10	Prestation de gardiennage et de surveillance des locaux de l'Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem Sidi Slimane	Siège AUKSS

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude du plan d'aménagement de la ville de Melbidin	Siège AUKSS
2	Etude du plan d'aménagement de la ville de Had Kourt	Siège AUKSS
3	Etude du plan d'aménagement du centre de Dur Bel Arri	Siège AUKSS

N°909 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 02/2025/BP**

Le 18/03/2025 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SIEGE DU GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (BUREAU COMMUNAL D'HYGIENE) -ARGANE - : A / CONSTRUCTION D'UNE MORGUE -A LA COMMUNE TAMANAR - B/ CONSTRUCTION D'UN REFUGE POUR ANIMAUX AVEC SERVICE DE SOIN A LA COMMUNE SMIMOU A LA PROVINCE D'ESSAOUIRA.**

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre vingt quinze mille Dirhams (95 000,00 Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Quatre millions sept cent soixante neuf mille cinquante trois Dirhams et soixante Centimes (4 769 053,60 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

**Le dossier technique doit comprendre :**

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	3

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N°910 /PA

Fiduciaire ZAHIR "SARL AU" Au capital de 100 000,00 DHS  
Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guéliz Marrakech.  
Télé / Fax : 05 24 43 41 06  
Avis de constitution : A/ Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 24/01/2025, enregistré à Marrakech le 26/01/2025, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes : 1) Dénomination : RIAD O'Z 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs. 3) Siège social : BAB AYLAN DERB RAHMOUNI N° 41 MEDINA MARRAKECH. 4) Objet : Exploitant de maison d'hôtes ou riad 5) Gérance : Mme SALIHA EL MAHDAOUI est désignée gérante de ladite société pour une durée illimitée. B/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 20/02/2025 sous le N° 173433, RC N° 160805  
N°912 /PA

SOGEFCO  
Société de Gestion - Etudes - Fiscalité & comptabilité »  
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès  
LIQUIDATION DE LA SOCIETE « ZAKI PLAST » S.A.R.L D'AU  
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 27 janvier 2025, il a été établi le procès-verbal d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
• DENOMINATION La société a pour dénomination : « Société ZAKI PLAST » S.A.R.L D'AU  
• LIQUIDATION DE LA SOCIETE L'assemblée générale décide à l'unanimité la clôture de la liquidation de la société.  
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès  
Le 21 février 2025 sous N°16927/2025 R.C : 24355.  
N°913 /PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 04/DRAO/2025  
Le 11/03/2025 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK Oujda ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, concernant les Prestations d'hébergement des participants au Salon International d'Agriculture de Meknès 2025 relevant de la zone d'action de la Direc-

tion Régionale d'Agriculture de l'Oriental-Oujda-en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics  
Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme  
De Quatre Cent trente cinq mille deux cent quarante huit dirhams (435 248,00 Dh) TTC  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (8000,00 DHS )  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée. www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation. (14)  
N°914 /PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° : 05/2025  
Le 10 Mars 2025 à 11 : 30 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Achat des produits des carrières.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Vingt Dirhams 00 CTS TTC. (288 720,00 DHS TTC).  
Le cautionnement provisoire (au profit de la commune de Khénifra) est fixé à la somme de : Cinq Mille Cinq Cent Dirhams (5 500,00DHS).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.  
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra comme indiqué par l'article 16 du règlement de consultation  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation.  
N°915 /PA  
ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE REHAMNA COMMUNE DE BENGUERIR N°.....  
BENGUERIR LE .....  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°06/2025/CBG  
Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.  
• Le 06/03/2025 à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de

Benguérir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :  
L'ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC  
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR  
• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
• L'estimation, des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de sept cent quatre-vingt-douze mille huit dirhams 40 cts (792.008,40 dhs) TTC.  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

quinze mille dhs (15 000,00 dhs).  
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30 31,32,33,34, 37et 148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023 aux marchés publics).  
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. • Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

N° 916/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE DE SETTAT ***** DSC/DAFESBM					
PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFICATIF N°02					
Maître d'ouvrage : Commune de Settat					
Année Budgétaire : 2025					
Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après:					
<b>Au lieu de :</b>					
<b>a) Prestations des travaux :</b>					
<b>Année budgétaire 2025</b>					
32	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat	5 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025
33	Travaux de construction d'un centre d'accueil	Commune de Settat	10 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025 Réservé
<b>b) Prestations de service :</b>					
<b>Année budgétaire 2025</b>					
9	Etude technique et consultation architecturale d'un centre d'accueil	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025
10	Etude et assistance technique d'aménagement des abattoirs	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025 Réservé
<b>Devient :</b>					
<b>a) Prestations des travaux :</b>					
<b>Année budgétaire 2025</b>					
32	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat	5 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025
33	Travaux de construction d'un centre d'accueil	Commune de Settat	10 000 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025 Réservé
34	Travaux de Construction De Deux Terrains Multi Disciplinaires : Quartier Aouane, Mifath El Kheir Et Un Terrain De Volley-Ball Dans Le Quartier Des Abattoirs	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	Du 20/02/2025 Au 30/09/2025 Réservé
35	Travaux d'aménagement des terrains de sport de la commune de Settat- province de Settati- quartier al Irfane et quartier Aouane	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	Du 20/02/2025 Au 30/09/2025 Réservé
36	Gros travaux de maintenance de voiries de la commune de Settat-province de Settati-	Commune de Settat	4 000 000,00	A.O.O.N	Du 20/02/2025 Au 30/09/2025 Réservé
<b>b) Prestations de service :</b>					
<b>Année budgétaire 2025</b>					
9	Etude technique et consultation architecturale d'un centre d'accueil	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025
10	Etude et assistance technique d'aménagement des abattoirs	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025 Réservé
11	Gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs	Commune de Settat	700 000,00	A.O.O.S	Du 20/02/2025 Au 30/09/2025 Réservé
12	Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs	Commune de Settat	400 000,00	A.O.O.S	Du 20/02/2025 Au 30/09/2025 Réservé

N°911 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA LOGISTIQUE  
SERVICEDÉ L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° AOSS/06/2025**

Le Jeudi 18 Mars 2025 à 13 heures et 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, Avenue Al Amn Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Étude géotechnique d'élargissement et de renforcement de la RR409 du PK0+000 au PK39+280 dans la Province de Sidi Slimane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). »

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000,00 dhs « Cinq mille dirhams ».**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **258 192,00dhs (Deux cent cinquante-huit mille cent quatre-vingt-douze dirhams) TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 8 du règlement de consultation.

Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**Un dossier technique comprenant :**

Une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP :

Secteur	Catégorie	Qualifications exigées
EG	2	EG3

N°920 /PA

CABINET AL ISTICHA-  
RYA CONSULTING -  
SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée d'associe unique, dont les caractéristiques sont les

suivantes :

Dénomination : " POSTY  
PROMO " S.A.R.L AU  
Siège Social : GROUPE AT-  
TAKKADDOUM GH2-17,  
2ème ETG SIDI BER-  
NOUSSI CASABLANCA.

Associés unique :

- Mr. ALLAL CHATOUL  
apporteur en numéraire 100  
000,00 DHS soit 1000 parts  
sociales.

Objet : - PROMOTION

IMMOBILIERE. Durée : 99  
ans. Capital social :  
100.000,00 DHS. Gérance :  
la société est gérée par : Mr.  
ALLAL CHATOUL.  
Dépôt légal : la société a  
été immatriculée au registre  
de commerce au Tribunal  
de commerce Casablanca  
sous le N° 958997 RC N°  
663379.

N°921 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
PROMOTION NATIONALE

**AVIS RECTIFICATIF**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° 01/2025/PN**

Le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, informe le public que l'heure d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert National relatif à la location d'engins pour le traitement des points noirs et évacuation des gravats au niveau du ressort territoriale de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, publié au journal libération du 19/02/2025 sous n° 10 441 ; a été rectifié comme suit : 11 heures au lieu de 10 heures.

N°919 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA LOGISTIQUE  
SERVICEDÉ L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° AOSS/04/2025**

Le Jeudi 18 Mars 2025 à 11 heures et 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, Avenue Al Amn Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Contrôle de la Qualité des Travaux de Reconstruction de deux ouvrages d'art situés au PK 8+950 de la RR409 et PK 74+900 de la RR418 dans la province de Sidi Slimane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). »

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6 400,00 dhs « Six mille quatre cent dirhams ».**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **321 096,00dhs (Trois cent vingt et un mille quatre-vingt-seize dirhams) TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du règlement de consultation.

Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**Un dossier technique comprenant :**

Une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP :

Secteur	Catégorie	Qualifications exigées
CQ	2	CQ3 ; CQ4 ; CQ7

N°918 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA LOGISTIQUE  
SERVICEDÉ L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° AOSS/05/2025**

Le Jeudi 18 Mars 2025 à 12 heures et 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, Avenue Al Amn Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Contrôle de la Qualité des Travaux de Renforcement de la RR418 du PK 70+400 au PK 78+650 dans la province de Sidi Slimane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). »

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 000,00 dhs « Trois mille dirhams ».**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **159 192,00dhs (Cent cinquante-neuf mille cent quatre-vingt-douze dirhams) TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du règlement de consultation.

Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**Un dossier technique comprenant :**

Une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP :

Secteur	Catégorie	Qualifications exigées
CQ	3	CQ3 ; CQ4 ; CQ7

N°917 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Administratives et Financières  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié  
Sur offres des prix N° 03/KS/2025

Le 06/03/2025 à 10 heures, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°03/KS/2025, pour : Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction du lycée collégial Omar El Khayyam à la commune El Attaouia, province El Kelaa des Sraghna. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : - (110 400,00 DH) Cent dix mille quatre cent dirhams.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (2 200,00 DH) Deux mille deux cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

- Certificats demandés : Les certificats de qualification délivrés par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans :

- L'activité des études géotechniques : qualification E.G 1 ;

- L'activité du contrôle de qualité : qualification C.Q 1. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°923 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Administratives et Financières  
Avis d'appel d'offres

ouvert simplifié  
Sur offres des prix  
N° 04/KS/2025

Le 06/03/2025 à 11 heures, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°04/KS/2025, pour :

Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux d'extension de six (6) écoles primaires et cinq (5) lycées collégiaux relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- (84 000,00 DH) Quarantevingt-quatre mille dirhams.
- Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de :

- (1 600,00 DH) Mille six cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

- Certificats demandés : Les certificats de qualification délivrés par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans :

- L'activité des études géotechniques : qualification E.G 1 ;

- L'activité du contrôle de qualité : qualification C.Q 1. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°924 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE KHENIFRA  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N° : 04/2025**

Le 19 Mars 2025 à 11 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de Mr Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : **Travaux d'entretien courant des espaces verts de la commune de Khénifra.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Million Quatre Cent Quarante Huit Mille Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams, 00 CTS TTC. (4.448.184,00DHS TTC).**

Le cautionnement provisoire (au profit de la Commune de Khénifra) est fixé à la somme de : **88.000,00 DHS (Quatre Vingt Huit Mille Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

a) Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classe
V	V.1	1

N°922 /PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien, Notre avenir**

La presse professionnelle, antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

الجمهورية المغربية  
الوزارة الوطنية للتحرير والاعلام  
الجمعية الوطنية للصحافة  
NATIONAL PRESS COMMISSION

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

CHOUPE ETTE	DE HAUTE ÉCOSSE	PIVOT JULES	CRACK SUISSE	ANIMAL MARIN	PETITE GRECQUE	RETENUE
		ARDU				
POINTE COLÈRE		NOTE BASE DE PARFUM		ANNONCE LINE SUITE		BRIDE
ACERBE	BITURE	DOUX LOGIS HABITE		GRAVE DÉFAUT THALLIUM		
			GRECQUE		ÉMIR TURC	FORME D'ÊTRE
LIBERT- IN	EN BERNE DÉMODÉ		PARAFF- INE ARTICLE			
				SAISONS CHAUDES		
GUIGNE				ADVERBE	MAÎTRE DE SOI	LETTRES DE GUILIO
			DÉMON- STRATIF ARTICLE		SIGNAL SONORE PATIO	
COMPOS- ITEUR ITALIEN	VOYELLES		COUVRE- FEU RACAILLE			
		ARTICLE LETTRES DE POTTER		PETIT CUBE	D'ACCORD	ALUMIN- IUM
PRÉSENT CONTRE				FOURNI		FORME D'AVOIR
DÉCOURONNÉ					PESTE	

Solution mots flechés d'hier

É	E	R	R	A	È	L	A	D	R	È
S	D	F	O	U	V	R	H			
P	O	T	N	A	G	I	O			
A	N	N	O	T	E	L	I	E	N	
G	N	E	N	E		R	T			
N	E	T	M	E	L	O	P	E	E	
D	O	E	P	L	A	T				
L	A	N	G	O	U	R	E	U	S	È
E	N	D	R	G	R	A	C	E		
T	S	U	N	A	M	I	E			
E	T	E	O	I	R	O	U	N	D	
E	S	T	N	U	V	E	E			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gabs

Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4				■						■
5					■			■		
6			■							■
7					■			■		
8		■								
9								■		
10				■						

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Espace vital
- 2- Eprises
- 3- Arme volante - Vieux do
- 4- Grande ouverte - Désastre de France
- 5- Déduire - Thymus
- 6- Clé de sous - Gap
- 7- Victoire de Napoléon - Possessif - Poiseuille
- 8- Hermétisme
- 9- Orée - Risque
- 10- Grecque - Fabriqués

**VERTICALEMENT**

- 1- Plat grossier
- 2- Réduit en morceaux - Fin de forme
- 3- Aiguil - Elle tenait le ciel
- 4- Ruisseaux - Navire amiral
- 5- Dans l'œil - Pensé
- 6- Ils n'ont pas besoin de portables !
- 7- Cours de chez nous - Vieux rayon
- 8- Fin de forme - Savoir-faire - Possessif
- 9- Assemblé - Ville à tour
- 10- Cardinal - Grivoise

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	P	E	L	A	R	D	E	S
2	E	P	I	G	O	N	E	■	R	U
3	D	I	G	I	T	A	L	E	S	■
4	A	■	E	D	I	T	E	R	■	I
5	N	I	E	E	■	O	V	E	E	S
6	T	E	S	■	A	M	E	■	M	O
7	E	N	■	R	N	I	■	A	I	L
8	R	A	V	I	S	S	A	N	T	E
9	I	■	I	V	E	T	T	E	■	E
10	E	P	E	E	■	E	R	S	E	S

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
5	6		2		1	3			7	5	8						4	
		2	5		7		1				1	7	6					
4	1			6				2		4				2				
		9	5		8				4				1		8			
			3		9					9	5	4		7				
				7		2	8			3	8						6	
7				1			2	8			9						2	
	2		7	8	6						5	7	8					
		9	4	2		3	7		7						8	6	5	
Difficile									Expert									
					2		7				8						4	
		2	9		3	5			4		1					6	5	
9			3	1								1	4		9			
	6	9						2				6			3			
	8		4				1			8							5	
3						5	4				7		9					
			3	2				5			7	2	8					
	3	4	8	7					3	5					7		6	
1	6								6						9			

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
9	7	6	4	2	8	1	5	3	3	5	4	9	7	8	6	1	2
2	3	5	1	7	6	4	8	9	8	6	2	5	4	1	9	3	7
1	8	4	5	3	9	7	6	2	7	9	1	6	2	3	4	5	8
6	4	2	9	1	3	5	7	8	1	7	3	4	6	2	8	9	5
7	9	3	8	5	4	2	1	6	9	2	5	3	8	7	1	4	6
5	1	8	7	6	2	3	9	4	4	8	6	1	5	9	7	2	3
3	2	7	6	9	5	8	4	1	5	1	8	2	9	6	3	7	4
4	5	9	2	8	1	6	3	7	2	3	7	8	1	4	5	6	9
8	6	1	3	4	7	9	2	5	6	4	9	7	3	5	2	8	1
Difficile									Expert								
5	7	4	8	2	6	9	3	1	1	8	9	4	2	7	6	3	5
2	9	1	5	3	7	8	4	6	5	7	2	6	3	9	8	4	1
6	3	8	4	1	9	2	5	7	3	4	6	8	5	1	7	9	2
7	4	5	2	9	3	6	1	8	7	6	8	2	1	4	3	5	9
8	2	9	6	5	1	4	7	3	4	1	3	9	8	5	2	6	7
1	6	3	7	8	4	5	2	9	2	9	5	7	6	3	4	1	8
4	5	6	1	7	8	3	9	2	9	3	7	1	4	8	5	2	6
9	8	7	3	4	2	1	6	5	8	2	4	5	9	6	1	7	3
3	1	2	9	6	5	7	8	4	6	5	1	3	7	2	9	8	4

# Sport

Tour d'Europe des stades

## Le Real veut reprendre la tête, City toujours plus dans le dur



Après avoir cédé sa place de leader au FC Barcelone, le Real Madrid tentera de retrouver de la régularité en Liga, tandis que Manchester City, toujours plus dans la crise, va enchaîner un deuxième choc en quatre jours, en affrontant dimanche Liverpool.

Le Real Madrid, qui a réalisé mercredi face à Manchester City (3-1) sa meilleure prestation collective de la saison emmené par un Kylian Mbappé en feu, doit enfin retrouver de la régularité en championnat, où il a cédé sa première place au FC Barcelone (51 pts) après plusieurs contre-performances entachées par des polémiques arbitrales.

Le champion en titre, ex aequo avec le Barça mais avec une différence de buts défavorable, devra renouer avec le succès dimanche (16h15) contre Gérone (10e, 31 pts) et mettre

fin à sa série de trois journées sans victoire: défaite 1-0 contre l'Espanyol Barcelone, nuls contre l'Atlético (1-1) et Osasuna (1-1).

Exclu le week-end dernier pour des propos grossiers, le milieu anglais Jude Bellingham, qui nie toutefois avoir insulté l'arbitre, sera suspendu. Sauf si la Fédération espagnole donne raison au Real, qui a confirmé à l'AFP son intention de faire appel.

Ses deux rivaux dans la course au titre, l'Atlético (3e, 49 points) et le Barça n'auront pas non plus le droit à l'erreur, samedi contre Valencia (18h30) et Las Palmas (21h00).

Touché par une crise sportive inédite, coulé mercredi par le Real Madrid en Ligue des champions, Manchester City part à l'abordage de Liverpool, le leader de Premier League, dimanche (17h30) dans le choc de la 26e journée.

Un gouffre sépare les deux concurrents au

classement, 17 points précisément, et les enjeux sont donc bien différents.

Pour Liverpool (1er, 61 pts), il s'agit d'évacuer les quelques doutes apparus contre Everton (2-2), Wolverhampton (2-1) et Aston Villa (2-2): un manque de fraîcheur physique, d'inspiration parfois, de précision offensive et de rigueur défensive.

Il faut aussi continuer de tenir à bonne distance Arsenal (53 pts), un dauphin amoindri par les blessures mais invaincu depuis 15 matches en Premier League avant de recevoir West Ham, samedi (16h00).

Manchester City (4e, 44 pts) regarde aussi derrière son épaulement, où la menace de Bournemouth (5e, 43 pts), Chelsea (6e, 43 pts) et Newcastle (7e, 41 pts) apparaît plus concrète encore.

Poussif à Leverkusen (0-0) samedi, puis sauvé in extremis d'une prolongation contre

Celtic (1-1, après une victoire 2-1 à aller) mardi en barrages de C1, le Bayern enchaîne avec un nouveau temps fort en Bundesliga dimanche (17h30) à domicile contre l'Eintracht Francfort, troisième.

Solide leader du championnat à l'entame du dernier tiers avec huit points d'avance sur le champion en titre Leverkusen (55 contre 47), le Bayern n'a pas rassuré lors de ses deux dernières sorties et devra retrouver son efficacité offensive. En face, Francfort est en perte de vitesse ces derniers temps (6 points sur 12 possibles lors des quatre dernières journées).

Leverkusen est passé à côté d'un joli rapproché au classement la semaine dernière, dominateur comme jamais face au Bayern mais malchanceux (deux barres transversales) et très inefficace devant le but.

Sur la pelouse de la lanterne rouge Kiel (13 pts), les hommes de Xabi Alonso ont une belle occasion de retrouver le chemin des filets, après deux matches nuls sans but.

Malgré trois nuls consécutifs, Naples est toujours en tête du Championnat d'Italie avec ses 56 points, deux de plus que l'Inter. Il y a urgence pour le Napoli qui doit renouer avec la victoire dimanche (12h30) chez le promu Côme (13e, 25 pts).

Si l'équipe d'Antonio Conte est toujours leader, elle le doit beaucoup à l'Inter qui a dilapidé deux occasions de passer en tête, en concédant deux défaites sur ses trois derniers matches (3-0 contre la Fiorentina et 1-0 face à la Juventus Turin). S'il bat le Genoa de Patrick Vieira (11e, 30 pts) samedi (20h45), le champion d'Italie en titre passera au moins provisoirement en tête.

Mais l'Atalanta (3e à 5 pts du Napoli) peut les surprendre. Après sa déroute en Ligue des champions face au Club Bruges (défaite 3-1 à domicile et élimination 5-2), la "Dea" n'a plus que le championnat pour sauver sa saison: elle se déplace dimanche à Empoli (17e, 21 pts). Éliminé sans gloire lui aussi de la C1 par Feyenoord, l'AC Milan (7e, 41 pts) n'a plus de points à gaspiller, à commencer lors de son duel face au Torino samedi (18h00), s'il veut décrocher la quatrième place. La dernière qualificative pour la C1 est occupée par son grand rival, la Juve qui se déplace dimanche (20h45) à Cagliari (14e).

## Foot/Droits TV : Le conflit se durcit encore entre DAZN et la LFP

Le conflit entre DAZN, le principal diffuseur de la Ligue 1, et la Ligue de football professionnel n'en finit pas de se durcir, la plateforme de streaming réclamant désormais 573 millions d'euros à la LFP devant le tribunal de commerce de Paris.

DAZN se plaint depuis plusieurs semaines des conditions d'exploitation difficiles liées au piratage et du manque de coopération de certains clubs pour mettre en valeur le "produit Ligue 1".

Confronté à un nombre d'abonnés dérisoire depuis la signature de son contrat en juillet 2024 (500.000 au lieu des 1,5 million espérés), la société britannique, qui a acquis les droits de huit rencontres de L1 par journée de championnat contre 400 millions d'euros annuels jusqu'en 2029, demande à la Ligue 309 millions d'euros pour "tromperie sur la marchandise" et 264 millions d'euros pour "manquement observé".

C'est une étape de plus dans le bras de fer entre

les deux parties, sur fond de grande inquiétude des clubs professionnels pour leurs finances, déjà fortement impactées par la baisse drastique des droits TV depuis l'été dernier. Avec en toile de fond, la hantise d'un retrait de DAZN en décembre 2025 comme le permet une clause de son contrat, ce qui constituerait un nouveau cataclysme pour le football français, cinq ans après le fiasco de Mediapro et la défaillance du diffuseur sino-espagnol.

La crainte des équipes a été exacerbée par la décision de DAZN de n'honorer que la moitié (35 millions d'euros) d'une échéance de paiement prévue en février. La LFP a en retour assigné en référé la plateforme devant le Tribunal de commerce de Paris. En attendant l'ordonnance du Tribunal, prévue le 28 février, la Ligue a décidé lundi lors de son Conseil d'administration de puiser dans son fonds de réserve pour permettre aux clubs "de faire face

à leurs besoins de trésorerie".

Durant ce CA, le président de la LFP Vincent Labruno en a profité pour délivrer un message d'unité, selon une source proche du dossier, alors que les tensions sont très vives entre les présidents de L1 au sujet de la stratégie de la Ligue dans le dossier des droits TV.

La crise a ravivé la fracture entre partisans de Labruno, réélu en septembre 2024, et une opposition de plus en plus bruyante, qui conteste le choix de l'attelage formé pour la diffusion de la Ligue 1 par DAZN (8 matches contre 400 millions d'euros annuels) et BeIN Sports (1 match contre 100 millions d'euros annuels). Une fronde incarnée par les présidents de Lyon, John Textor, et de Lens, Joseph Oughourlian. Ils sont aussi très remontés contre le président du Paris SG Nasser Al-Khelaifi, par ailleurs patron de BeIN Media Group, maison-mère de BeIN Sports, dont ils

dénoncent le conflit d'intérêts à la Ligue.

M. Oughourlian a récemment esquissé des portes de sortie possibles dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France*.

"La première serait de faire notre propre chaîne. Beaucoup de gens ne le comprennent pas à la Ligue et certains conflits d'intérêts font que cette option sera très compliquée à mettre en place. La deuxième est de retourner voir des gens sérieux comme Canal+", a-t-il confié.

Or C+, ex-partenaire historique de la Ligue 1, est-il prêt à revenir dans le jeu après en avoir été écarté une première fois en 2020 puis depuis le début de saison? Et à quel prix? Selon une source proche du dossier, la chaîne cryptée "va donner le ton à son rythme et selon son calendrier". L'Équipe avait indiqué mardi qu'il n'y avait à ce jour aucune discussion envisagée pour venir suppléer DAZN.

# Botola Pro D1 : AS FAR-Raja pour un choc prometteur



La Botola Pro D1 de football se poursuit en cette fin de semaine avec les matchs de la 22<sup>e</sup> journée qui sera marquée par le clasico entre l'AS FAR et le Raja

de Casablanca.

Les autres matchs de cette journée seront également âprement disputés, en particulier entre les équipes du peloton de tête, dont le Wydad de Casablanca qui tentera de réduire l'écart de 13 points avec le leader, la Renaissance de Berkane, et de se maintenir en 2<sup>e</sup> position, synonyme de participation à la Ligue des champions africaine.

Les équipes du bas de classement poursuivront aussi leurs efforts pour sortir de la zone des turbulences et arracher de précieux points pour ne pas être contraints à jouer les matchs barrages, même si le spectre de relégation s'approche plus que jamais de certains clubs.

A l'occasion du clasico, l'AS FAR (3<sup>e</sup>, 37 points) accueillera le Raja (7<sup>e</sup>, 31 pts) dans leur quatrième rendez-vous de la saison, après leur face-à-face en Ligue des champions de la CAF et le match aller du championnat qui s'est soldé par un nul blanc.

Les Militaires abordent ce match avec l'ambition de se ressaisir après leur défaite dans le derby de la capitale face au FUS, concédant ainsi la 2<sup>e</sup> place. Les coéquipiers du capitaine Rabie Hrimat se retrouvent donc face à la nécessité de décrocher les trois points de la victoire s'ils souhaitent rester dans le peloton de tête.

En revanche, le Raja compte sur la nouvelle dynamique créée par la nomination de son nouveau/ancien entraîneur, Lassaad Chabbi, qui s'est traduite par deux victoires consécutives et une bonification du classement de l'équipe qui a l'ambition grandissante de batailler pour une place qualificative aux compétitions continentales.

De son côté, le Wydad (2<sup>e</sup>, 39 pts) cherchera à confirmer sa bonne forme lors de la phase retour du championnat avec à la clé 5 victoires consécutives pour sauvegarder sa deuxième place, en espérant des "faux pas" du leader du classement. Son adversaire, le COD Meknès (9<sup>e</sup>, 26 pts) tentera, quant à lui, de revenir de Casablanca avec un résultat positif qui confirmerait son sursaut lors des derniers matchs.

En bas du classement, le Moghreb de Tétouan (15<sup>e</sup>, 12 pts) recevra le Difaâ El Jadida (11<sup>e</sup>, 25 pts), et le Hassania d'Agadir (13<sup>e</sup>, 22 pts) se déplacera chez l'Union Touarga (12<sup>e</sup>, 24 pts).

Il convient de rappeler que le bal de cette journée devait être ouvert vendredi par les rencontres opposant la JSS à la RSB et le MAS au SCCM.

## Tirage au sort de la LDC et de la Coupe de la CAF

L'AS FAR jouera sa place dans le dernier carré de la Ligue des champions d'Afrique de football face au FC Pyramids d'Égypte, à l'issue du tirage au sort effectué jeudi à Doha.

Le match aller entre les deux équipes aura lieu le 1<sup>er</sup> avril et la manche retour se déroulera le 8 dudit mois.

Les Militaires avaient bouclé la phase de poules à la première place du groupe B (10 points) devant les Sud-Africains du Mamelodi Sundowns.

De son côté, la Renaissance sportive de Berkane affrontera l'équipe ivoirienne de l'ASEC Mimosas d'Abidjan en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, suite au tirage au sort effectué jeudi à Doha.

Le match aller aura lieu le 2<sup>e</sup> avril chez les Ivoiriens, et le retour le 9 avril au Maroc.

En phase de poules, la RSB avait dominé le groupe B, en finissant première avec 16 points sans la moindre défaite.

### Programme

#### Ligue des champions

QF 1: Al Ahly du Caire (EGY) - Al Hilal (SUD)

QF 2: Pyramids FC (EGY) - AS FAR (MAR)

QF 3: Mamelodi Sundowns (RSA) - ES Tunis (TUN)

QF 4: MCA (ALG) - Orlando Pirates (RSA)

#### 1/2 finales

SF 1: Vainqueur match QF 3 - Vainqueur match QF 1

SF 2: Vainqueur match QF 4 - Vainqueur match QF 2

#### Coupe de la CAF

QF 1: Stellenbosch FC (RSA) vs Zamalek SC (EGY)

QF 2: Asec Mimosas (CIV) vs RS Berkane (MAR)

QR 3: CS Constantine (ALG) vs USMA (ALG)

QF 4: Al Masry (EGY) vs Simba SC (TAN)

Résultat du tirage au sort des demi-finales

SF 1 : RS Berkane (MAR)/Asec Mimosas

(CIV) vs USMA (ALG)/CS Constantine (ALG)

SF 2 : Simba SC (TAN)/Al Masry (EGY) vs

Zamalek SC (EGY) contre Stellenbosch FC (

## Botola D2

La Botola Pro D2 de football se poursuivra ce samedi pour le compte de la 18<sup>e</sup> journée. Le coup d'envoi de l'ensemble des matches sera donné à partir de 15 heures.

### Programme

CJBG-RCOZ

JSM-USYM

OCK-KACM

RBC-KAC

RBM-CAYB

SM-CAK

USMO-OD

WAF-MCO

## Programme

### Samedi

16h00 : WAC-CODM

18h00 : MAT-DHJ

20h00 : OCS-FUS

### Dimanche

16h00 : RCAZ-IRT

18h00 : AS FAR-Raja

20h00 : UTS-HUSA

## Organisation à Marrakech de la première édition du championnat universitaire d'échecs

La première édition du championnat universitaire d'échecs s'est tenue, jeudi, à la bibliothèque universitaire numérique de Marrakech, à l'initiative de l'Université Cadi Ayyad.

Organisée en coordination avec la Ligue régionale des activités culturelles et sociales de l'Université Cadi Ayyad et la Ligue régionale du sport universitaire, cette compétition visait à promouvoir les activités intellectuelles et sportives au sein du milieu universitaire, en offrant un espace compétitif aux étudiants passionnés par ce jeu de stratégie.

Les épreuves se sont déroulées selon le système suisse, conformément aux règles de la Fédération internationale des échecs, avec sept rondes programmées par le jury.

L'événement a réuni 74 étudiants issus de 14 établissements relevant de l'Université Cadi Ayyad, répartis entre Marrakech, El Kelaâ des Sraghna et Essaouira.

A l'issue des confrontations, trois étudiants et trois étudiantes ont été primés pour avoir obtenu le plus grand nombre de points. Zakaria Slimani (Faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech) a décroché la première place chez les hommes, suivi d'Oussama Tayf du même établissement et de Rida Siddiki (Faculté

des sciences Semailia).

Chez les dames, Hannan Aitouarab (Faculté des lettres et des sciences humaines) s'est imposée en tête du classement, devant Maroua Labkhati Idrissi (Faculté de droit de Marrakech) et Hiba Ait Ben Taleb (Faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech).

S'exprimant à cette occasion, le directeur de cette première édition, Salah Eddine Kartobi, a souligné que cette initiative a pour objectif de renforcer les capacités intellectuelles des étudiants et de les encourager à pratiquer leurs loisirs de manière à développer leurs aptitudes cognitives.

Il a également rappelé que l'organisation de ce championnat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Université Cadi Ayyad visant à ancrer la culture de l'excellence et à placer les activités culturelles et sportives au cœur de ses priorités.

De son côté, le vice-président de la Fédération Royale marocaine des échecs et président de la Ligue régionale des échecs Marrakech-Safi, Abdelaziz Elbount, a salué le niveau de compétition affiché par les participants ainsi que la forte mobilisation des étudiants et la qualité de l'organisation.

Dans une déclaration à la MAP, M. Elbount



a affirmé que la Fédération Royale marocaine des échecs soutient ce type d'initiatives visant à révéler les talents dont regorge le Royaume, annonçant la signature prochaine d'une convention entre la Fédération et l'Université Cadi Ayyad en vue de promouvoir cette discipline au sein du milieu universitaire.

Pour sa part, Khalid Ait Bentaleb, membre du jury, a exprimé l'espoir de voir cette compétition, une première du genre à l'université, de-

venir un rendez-vous annuel afin d'élargir la base des pratiquants et de préparer les étudiants à des compétitions nationales et internationales.

L'organisation de ce championnat s'inscrit dans la stratégie de l'Université Cadi Ayyad visant à enrichir la vie étudiante, à encourager les activités parascolaires et à favoriser l'ouverture des étudiants sur diverses pratiques culturelles et sportives, dans une optique d'excellence et de créativité.

## Foot: Le piratage, un fléau européen

À l'instar de la France, les autres grands championnats européens sont également touchés de plein fouet par le piratage mais déploient des moyens beaucoup plus conséquents pour tenter de combattre ce fléau.

La Premier League a constitué une équipe spéciale anti-piratage avec des enquêteurs, des juristes et des experts informatiques dans ses bureaux de Londres et Singapour (ouvert en 2019). Elle a mis en place des outils de pointe pour détecter les flux illégaux pendant les matches, travaille avec les fournisseurs internet, réseaux sociaux, moteurs de recherche et sites de paiement pour attraper les fraudeurs, lance des actions judiciaires et fait de la prévention sur les risques encourus pour les internautes.

Au cours de la saison 2023-2024, plus de 300.000 flux en direct ont été supprimés ou bloqués depuis les plateformes de réseaux sociaux, et 350.000 liens ont été supprimés de Google et Bing.

Depuis mars 2017, la Premier League utilise aussi des ordonnances de blocage (Blocking Orders) obtenues auprès de la Haute Cour du Royaume-Uni, exigeant que les fournisseurs de services internet bloquent l'accès aux flux illégaux en temps réel, pendant les matches. Pendant la saison 2023-2024, cela a permis de blo-

quer ou faire enlever plus de 600.000 flux en direct illégaux.

La Premier League se démène pour traduire en justice ceux qui proposent les sites illégaux, et ceux qui les utilisent. Le procès le plus large et le plus connu a été le "Flawless case" en 2023: cinq individus, à l'origine de trois organisations illégales de streaming, ont écopé de peines de prison atteignant 30 ans et sept mois en cumulé. En novembre 2024, un jeune homme de Liverpool a été condamné à trois ans et quatre mois de prison pour avoir développé un site illégal et pour l'avoir lui-même utilisé.

La Liga affirme lutter contre le piratage audiovisuel, sa grande priorité, depuis 2013. L'instance investit chaque année plus de trois millions d'euros pour financer cet effort, avec notamment un service anti-fraude dédié qui emploie plus de 50 personnes dans le monde. L'objectif annoncé cette année par Javier Tebas est de réduire de 70% la fraude audiovisuelle.

La liga dit avoir détecté environ 300 réseaux de diffusion illégale en continu opérant dans le monde entier. Lors de chaque match de Liga, plus de 3.000 flux illégaux sont détectés en moyenne, entre l'Espagne et le Portugal. En Espagne, l'accès moyen par utilisateur à des contenus sportifs piratés par mois reste supérieur



de 25% à la moyenne de l'UE. Le préjudice pour les clubs professionnels espagnols est estimé entre 600 et 700 millions d'euros par an.

En Italie on estime à 300 millions d'euros le chiffre d'affaires perdu pour le secteur.

"Depuis cinq ans, des actions judiciaires ont été entreprises avec des recours provisionnels et des ordres de blocage émis par les tribunaux, explique à l'AFP Luigi De Siervo, directeur général de la Lega Serie A. Parallèlement, nous avons

mené une importante action de lobbying auprès du gouvernement, des médias et des télécommunications pour faire adopter à l'unanimité la loi la plus efficace contre le piratage."

Selon le dirigeant, la Lega Serie A a créé la plateforme Piracy Shield, gérée par l'Agcom (l'instance de gestion des télécoms, NDLR), opérationnelle à partir de février 2024. Tous les détenteurs de droits, une fois les preuves d'une infraction obtenues, les inscrivent et les valident immédiatement sur cette

plateforme, après quoi l'autorité ordonne aux FAI de bloquer les adresses identifiées dans les 30 minutes. "Cela prend en moyenne trois minutes pour bloquer les signaux", explique Luigi De Siervo, qui ajoute qu'après avoir ciblé ceux qui organisent l'activité illicite, l'action des forces de l'ordre s'est étendue aux utilisateurs avec de lourdes amendes allant jusqu'à 5.000 euros".

"Une étude menée en 2023 par la VAUNET, l'Association allemande des médias privés, a révélé que le piratage en direct cause un dommage économique annuel de 1,8 milliard d'euros en Allemagne", indique à l'AFP Oliver Pribramsky, responsable de la gestion des droits, des technologies et des archives à la Ligue allemande de football (DFL).

"Selon cette étude, il y a en Allemagne près de six millions d'utilisateurs réguliers de flux TV en direct illégaux, ajoute le responsable. La DFL enregistre jusqu'à 10.000 téléchargements illégaux de flux en direct par chaque journée de Bundesliga, et supprime environ en moyenne 5.000 entrées de recherche pour du contenu illégal sur internet par semaine. Nous supprimons également chaque semaine 1.000 vidéos à la demande illégales avec les moments forts et les résumés."

### Recettes

## Cuisses de poulet rôties à l'oignon



#### Ingrédients :

4 oignons, pelés et coupés en quartiers  
60 ml (¼ tasse) d'huile d'olive  
4 cuisses de poulet avec la peau  
8 gousses d'ail non pelées  
45 ml (3 c. à soupe) de coriandre ciselée  
1 lime, pour le jus  
10 ml (2 c. à thé) de poivre noir, concassé  
30 ml (2 c. à soupe) de miel

#### Préparation :

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F). Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les oignons

dans 30 ml (2 c. à soupe) de l'huile. Réserver.

Dans un grand plat de cuisson, mélanger les cuisses de poulet avec les oignons et le reste des ingrédients à l'exception du miel. Saler. Badigeonner les cuisses avec le miel.

Cuire au four 1 heure ou jusqu'à ce que la chair du poulet se détache facilement de l'os en arrosant les cuisses avec le jus de cuisson à mi-cuisson. Servir avec le ketchup à l'ananas et aux poivrons (voir recette) et un légume vert, comme une tomate d'épinards.

## Sous l'effet des cyanobactéries, les étranges "rongeurs verts" du nord-est argentin

Dans un lac du nord-est argentin proche de l'Uruguay, de gros rongeurs autochtones, les cabiaïs, arborent ces derniers jours une singulière couleur verte: l'effet de cyanobactéries, phénomène de microalgues naturel mais à la prolifération en partie liée au réchauffement climatique.

De grands cabiaïs (Hydrochoerus hydrochaeris), ou "carpinchos" selon leur nom local, de massifs rongeurs pouvant dépasser 50 kilos, ressortent de l'eau le pelage couvert d'une substance poisseuse d'un vert rappelant le personnage "Hulk", à chaque trempette dans le lac Salto Grande, a constaté jeudi l'AFP.

Le vaste lac artificiel frontalier entre Argentine et Uruguay, proche d'un barrage, a une apparence d'ensemble bleu-vert, et dégage une forte odeur de pourri, a observé l'AFP. Nombre de poissons morts jonchent ses rives, par endroits recouvertes d'une épaisse couche verdâtre.

Pollution? Plus précisément des cyanobactéries, des micro-organismes (microalgues) "présents dans tous les systèmes aquatiques, où ils ont pour rôle important de fixer le dioxyde de carbone", explique à l'AFP Diego Frau, biologiste à l'institut public de recherche argentin Conicet, et spécialiste du phytoplancton.

Mais sous certaines conditions locales, comme cet été austral entre "hautes températures, rares précipitations (et) bas niveau d'eau", ces organismes "croissent de manière démesurée" et condui-

sent à une appauvrissement du milieu en oxygène, mettant en danger les organismes présents, ajoute Martin Novoa, biologiste à l'Université de Concordia, près du Salto Grande.

Saisonniers, "les proliférations de cyanobactéries existent depuis toujours". Mais "il y a un effet du changement climatique (...) des changements de modèles de température et précipitations", ce "qui conduit à des proliférations de plus en plus récurrentes", souligne M. Frau.

Les dernières semaines ont vu des vagues de chaleur dans le centre et nord argentins. Dans la vaste province de Buenos Aires, plusieurs communes ont récemment émis une alerte en vue d'une

détection précoce de cyanobactéries, dont la floraison peut durer plusieurs semaines.

Potentiellement toxiques tant pour les animaux que pour les êtres humains, ce type de cyanobactéries peut générer chez ces derniers des "problèmes cutanés" en cas d'exposition légère. voire produire des toxines engendrant, en cas de contact avec les muqueuses, des symptômes de diarrhée, vomissements, maux de tête, "semblables à la grippe", selon M. Novoa.

En cas d'exposition prolongée, "des problèmes hépatiques et du système nerveux ont aussi été recensés", ajoute-t-il. "Et les pauvres carpinchos vivent là, eux."

